

## 6. MOBILITES ET RESEAUX DE COMMUNICATION

### 6.1. RESEAUX VIAIRES ET FERROVIAIRES

#### 6.1.1. Accès autoroutiers

Viriat est traversée par l'autoroute A39 et l'A40 sur son territoire. L'autoroute A40 relie Genève (Suisse) à Mâcon. On trouve aussi un échangeur pour l'A39 qui relie Dole à Dijon.

#### 6.1.2. Maillage routier et trafic

La commune est traversée par la D996 à l'est reliant Louhans à Bourg-en-Bresse, la route départementale D29 passe au-dessus de l'autoroute A40 et traverse le centre de la commune. Elle rejoint ensuite la route départementale D996 à l'est de la commune.

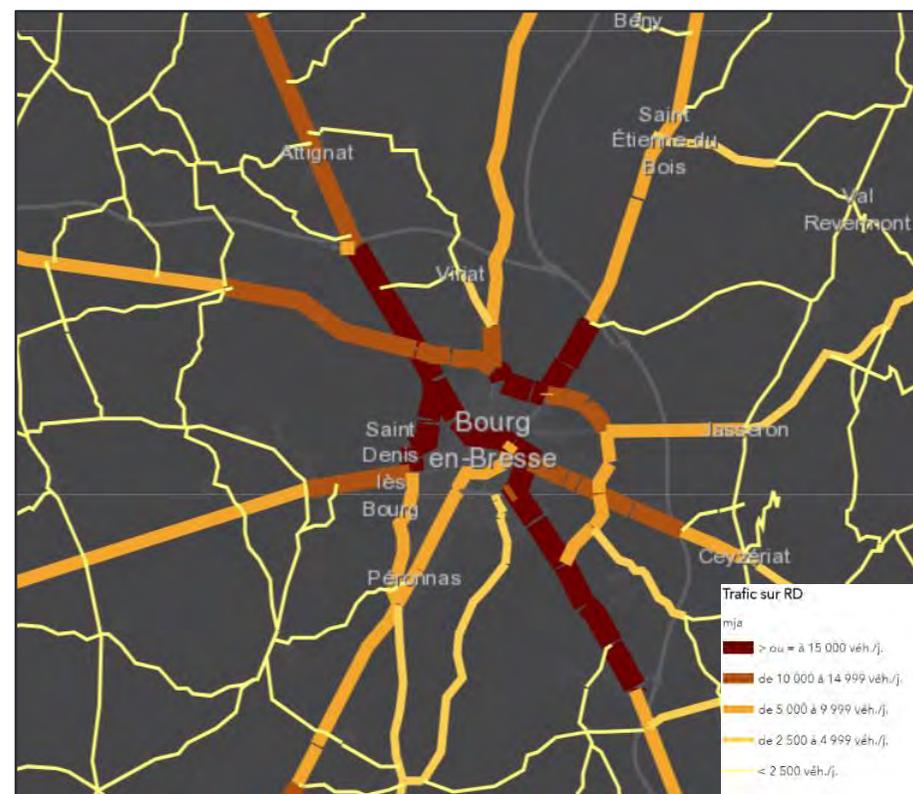
A l'ouest, la commune est traversée par la route départementale D1079 qui relie Bourg-en-Bresse à Mâcon. La route départementale D975 traverse également l'ouest de la commune vers Chalon-sur-Saône.

**Trafic routier moyen journalier annuel :** Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) d'une section routière est obtenu en calculant la moyenne sur une année du nombre de véhicules circulant sur cette section, tous sens confondus, au cours d'une journée.

A Viriat, le trafic sur les routes départementales sur la D996 est entre 5 000 et 9 999 véhicules par jour. La RD1079 qui relie Bourg-en-Bresse à Attignat en passant par Viriat est également très empruntée avec un trafic supérieur à 10 000 véhicules par jour.

Une étude de sécurité et de mobilité a été réalisée à Viriat et a permis de définir des priorités et un plan d'action visant à améliorer les circulations sur le territoire. Pour cela, un diagnostic a été réalisé, et de nombreux comptages de flux et de vitesses ont

été effectués de manière à avoir une meilleure connaissance de la situation des déplacements à Viriat.



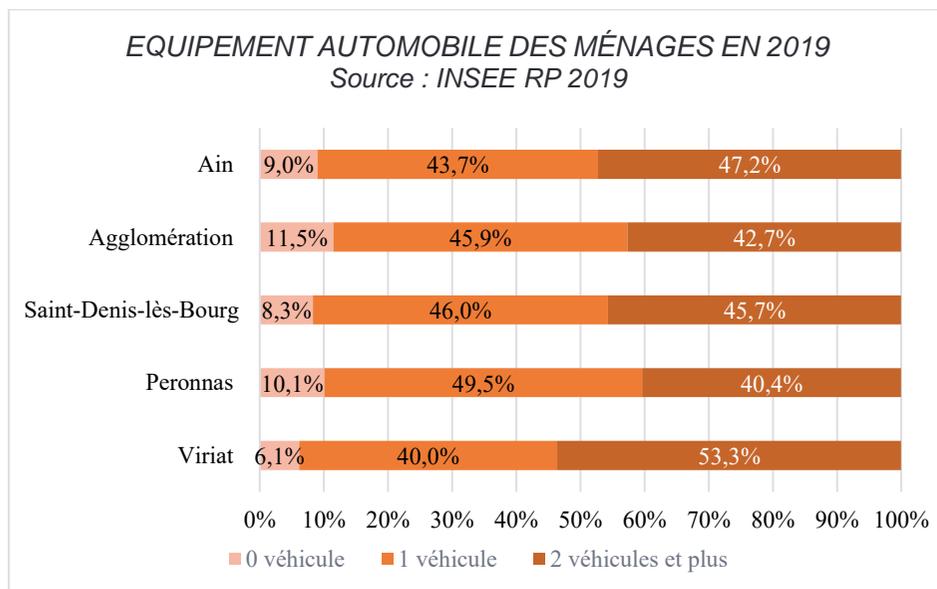
TRAFIC ROUTIER MOYEN JOURNALIER ANNUEL DE L'UNITE URBAINE

Source : Comptages routiers de l'Ain 2022

#### 6.1.3. Covoiturage

Aucune aire de covoiturage n'est recensée sur la commune. Des points de rendez-vous sont donnés sur les espaces de stationnement en amont du péage de l'échangeur A39 et A40.

### 6.1.4. Equipement automobile des ménages



A Viriat, la part de ménages avec 2 voitures ou plus est le plus élevé parmi tous les territoires de comparaison (53,3%) en comparaison à l'échelle de l'Ain la statistique est de 47,2%. C'est également la commune avec le moins de pourcentage de ménages avec aucun véhicule (6,1%) et le pourcentage avec 1 seul véhicule (40%). En effet, cette commune est la moins bien desservie et la plus éloignée de Bourg-en-Bresse parmi les territoires de comparaison. De plus, sa structure plus dispersée, composée de deux polarités et d'équipements isolés incitent au recours à la voiture individuelle.

### 6.1.5. Offre en stationnement

La commune détient environ 11 poches de stationnement à l'intérieur de son enveloppe urbaine. Ces poches de stationnement sont situées à proximité immédiate des équipements et des structures de service public. Le stationnement est gratuit. Voici la liste des espaces de stationnement recensés :

- Rue des anciens combattants (mairie)
- Salle des fêtes
- Rue Prosper Convert derrière un restaurant

- Eglise Saint-Pierre (environ 35 places)
- Allée des Vieilles écoles
- Rue de la Barre près de la maison médicale
- Gymnase des Crets (environ 50 places)
- Route des Greffets (60 places)
- Allée du gymnase (30 places).
- Place du gymnase (des Carronniers) (20 places)
- Ecole élémentaire Les Tilleuls (35 places)
- Ecole Saint Joseph (dizaine de places)
- Place du gymnase (des Carronniers) (20 places)
- Ecole élémentaire Les Tilleuls (35 places)

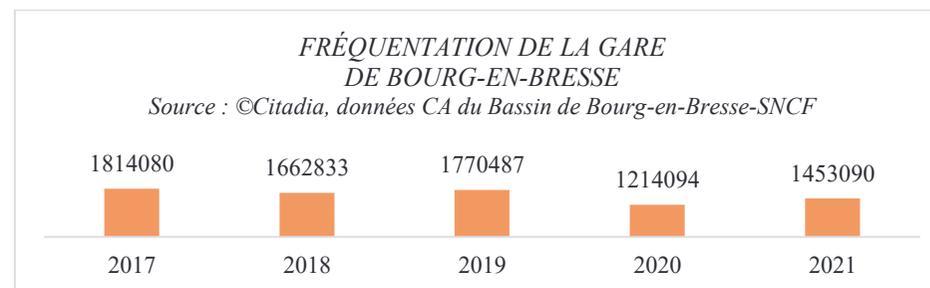
D'autres espaces de stationnement existent mais sont réservés aux salariés des entreprises par exemple celui du groupe Marie. Certaines rues disposent également de places de long de la voirie.

### 6.1.1. Desserte ferroviaire voyageurs

La gare la plus proche de Viriat se situe à 5 km environ à Bourg-en-Bresse. Cette gare est desservie par des trains TGV offrant une liaison avec Paris Gare de Lyon en moins de 2 heures et Genève en 1h15.

Des liaisons TER permettent de rejoindre les gares les plus proches Ambérieu-en-Bugey, Belfort-Ville, Besançon-Viotte, Lyon Vaise et Lyon Perrache, Mâcon, Oyonnax.

Cette gare est devenue un pôle d'échanges multimodal depuis 2013. Ce pôle contient une gare ferroviaire mais également une gare routière, des stationnements pour les cycles, des arrêts de transports en commun et une passerelle souterraine permettant aux piétons de rejoindre le centre-ville et le quartier Peloux facilement sans passer par le Pont de Lyon.





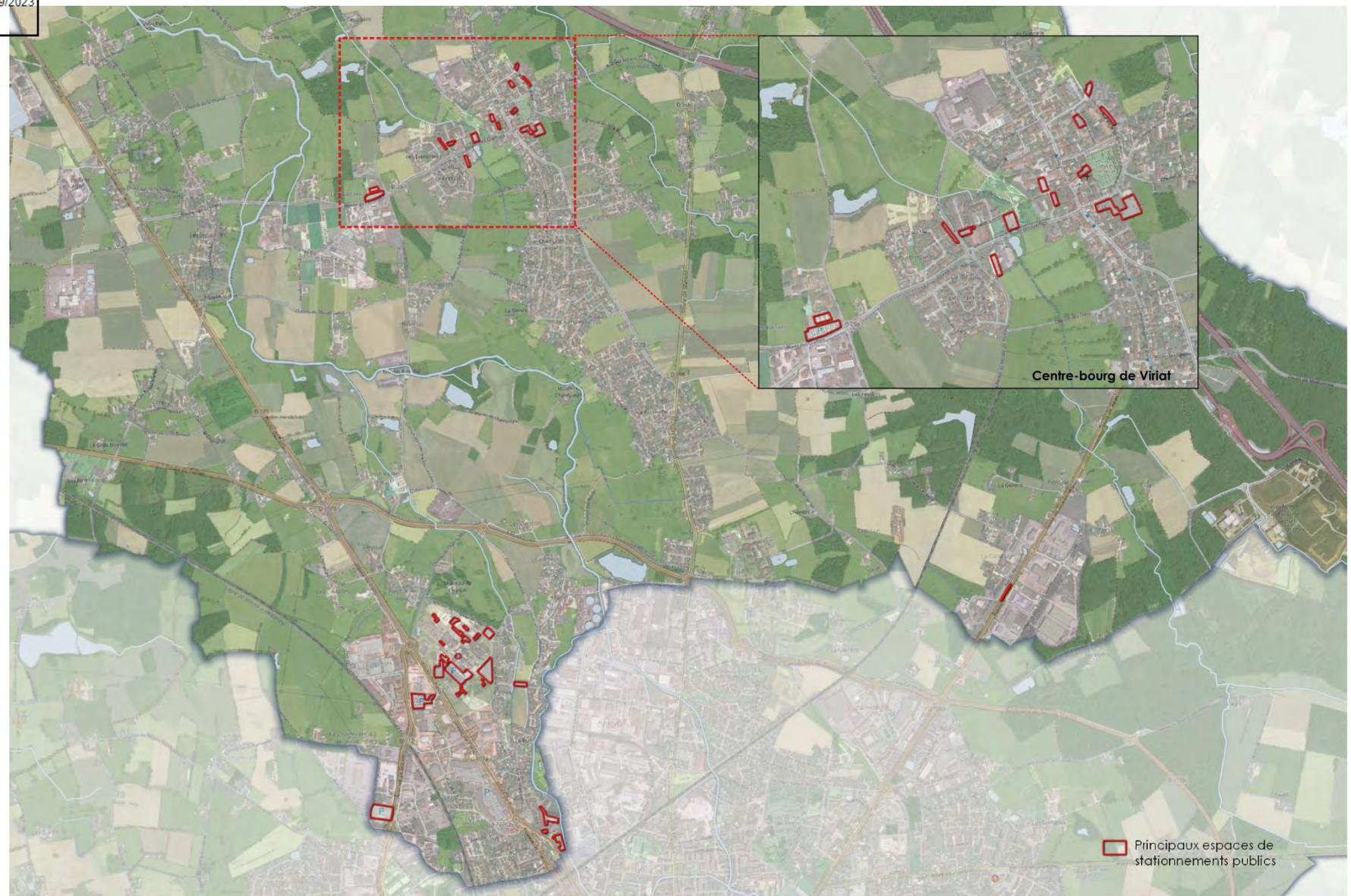
2 km

Sources : OSM, IGN



RESEAU VIAIRE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE





1 km

*STATIONNEMENT PUBLIC SUR LA COMMUNE*

Sources : IGN, OSM



## 6.2. TRANSPORTS EN COMMUN

### 6.2.1. Transports en commun interurbains

Il existe deux lignes interurbaines passant à Viriat et arrivant à Bourg-en-Bresse :

- La 115 Verjon x Bourg-en-Bresse
- La 150 Romenay x Montrevel-en-Bresse x Bourg-en-Bresse.

L'été, une ligne se rajoute une desserte estivale de Bourg-en-Bresse à l'île Chambod.

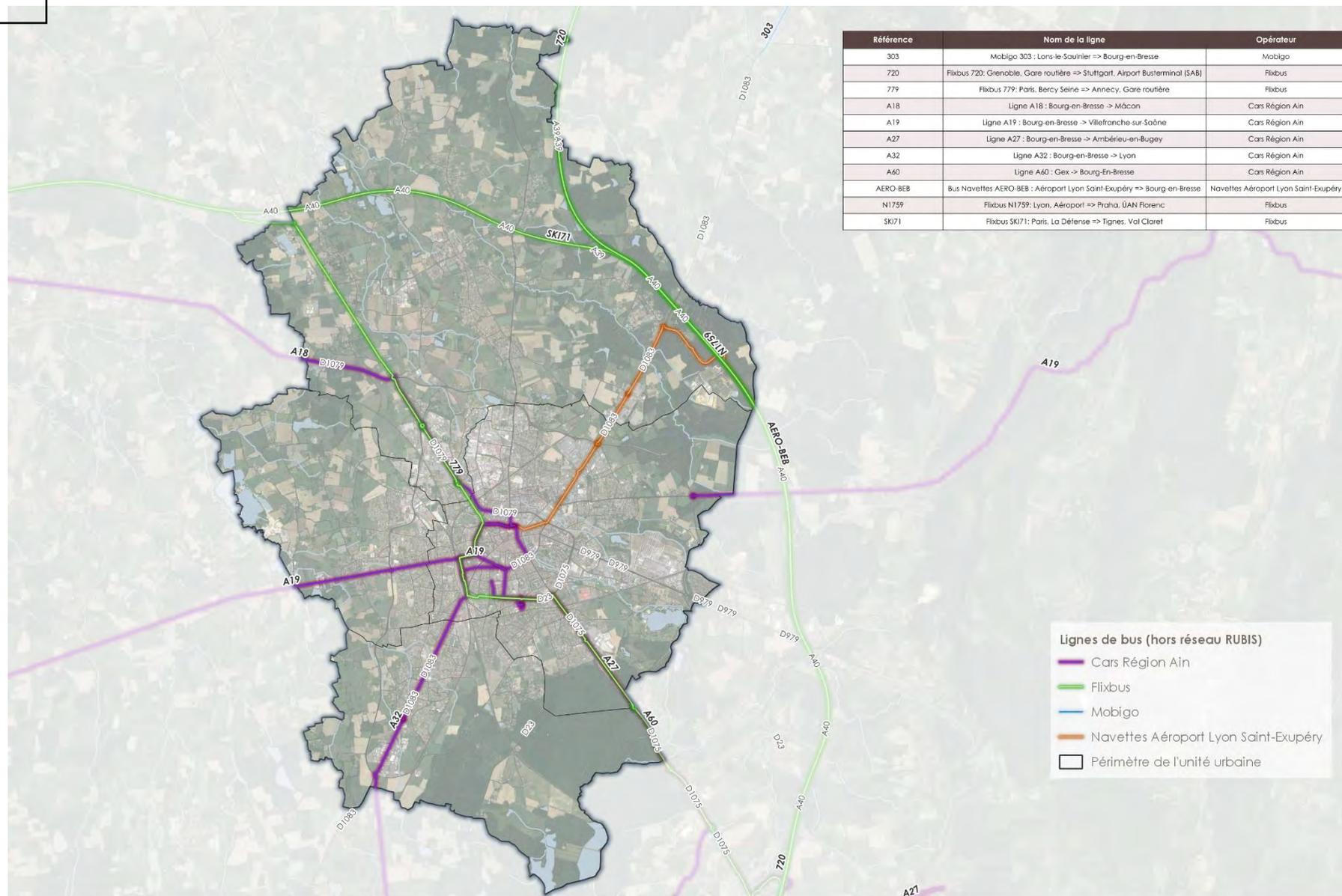
### 6.2.2. Transports en commun urbains

Une ligne du réseau Rubis permet de relier Viriat à Bourg-en-Bresse (Ainterexpo) : la ligne 6. La fréquence des bus est de deux par heure.

La ligne 7 permet également de relier Viriat au centre-ville de Bourg-en-Bresse (carré Amiot), la fréquence des bus passant par Viriat est **d'environ deux par heure**.

### 6.2.3. Transport à la demande

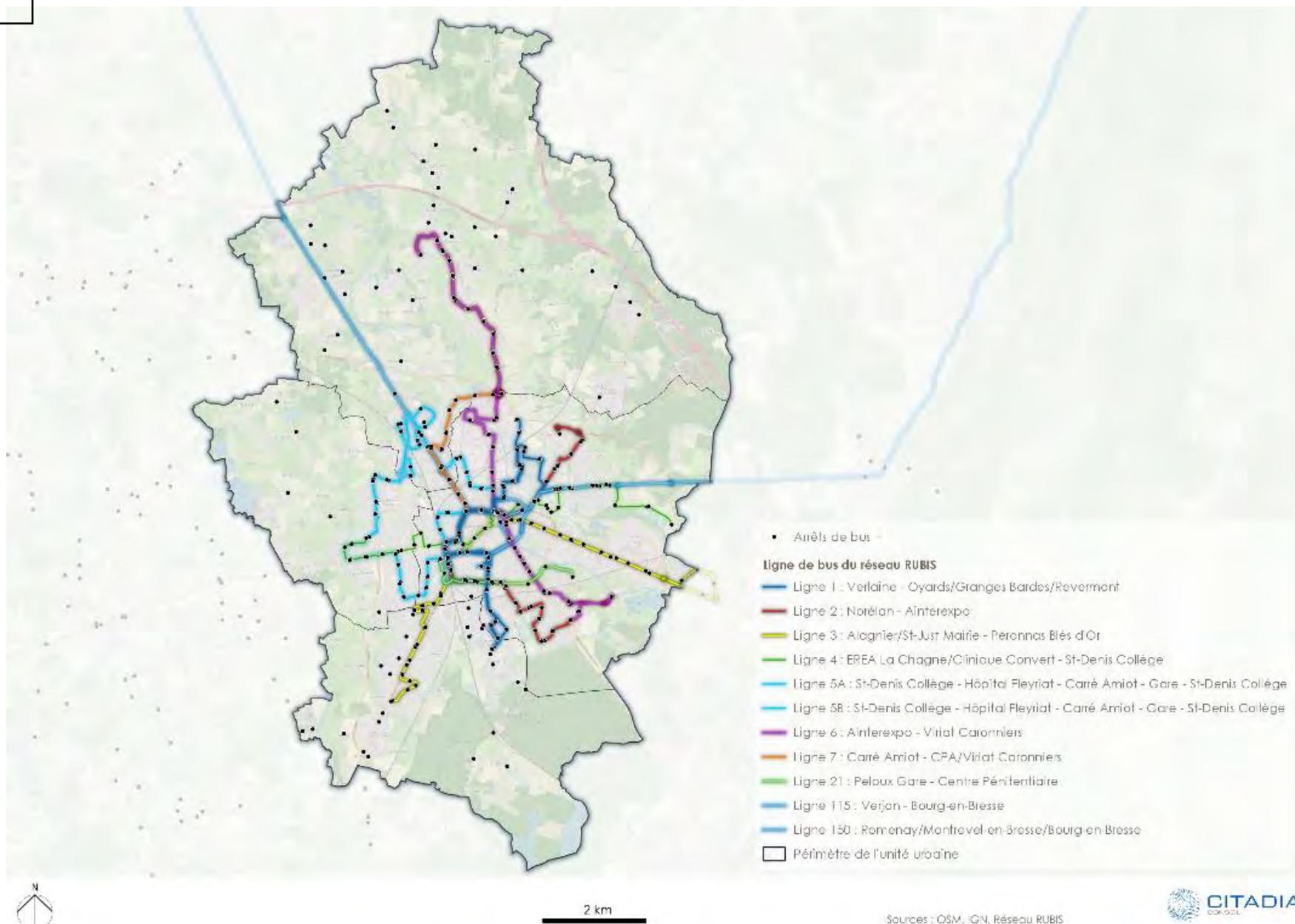
Viriat est dans le secteur B de Rubis'Plus. C'est un moyen de transport à la demande du lundi au samedi hors jours fériés. Dans ce secteur la navette dessert : Bourg-en-Bresse, Confrançon, Curtafond Polliat et Viriat.



2 km

Sources : IGN, data.gouv.fr





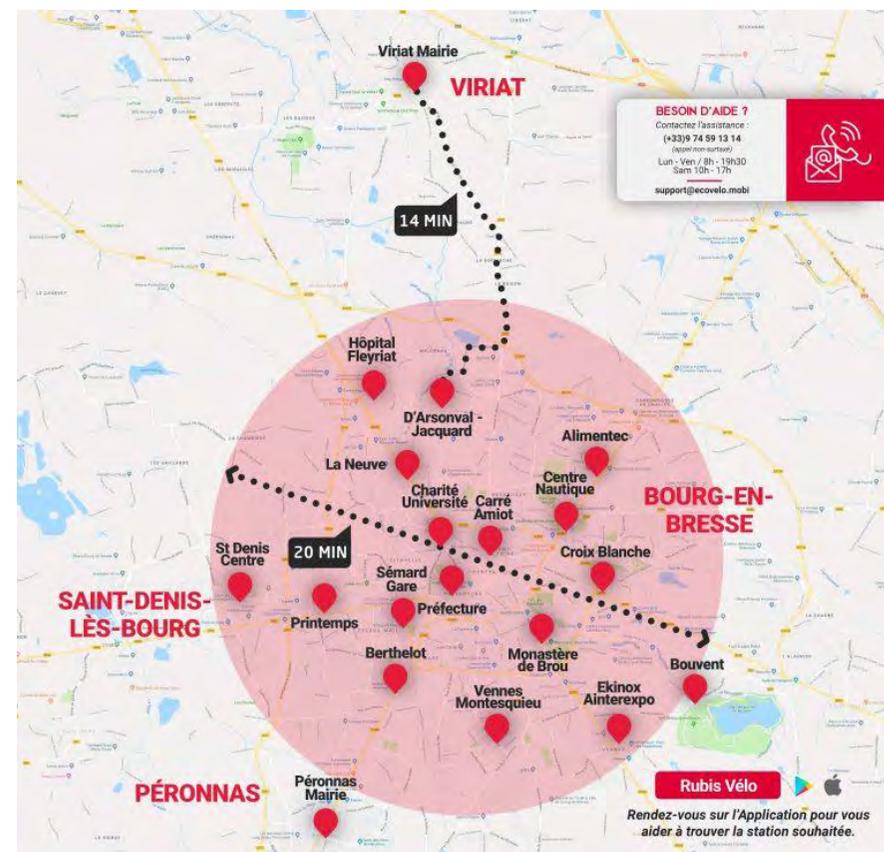
## 6.3. MOBILITES ACTIVES

### 6.3.1. Réseau de mobilités actives

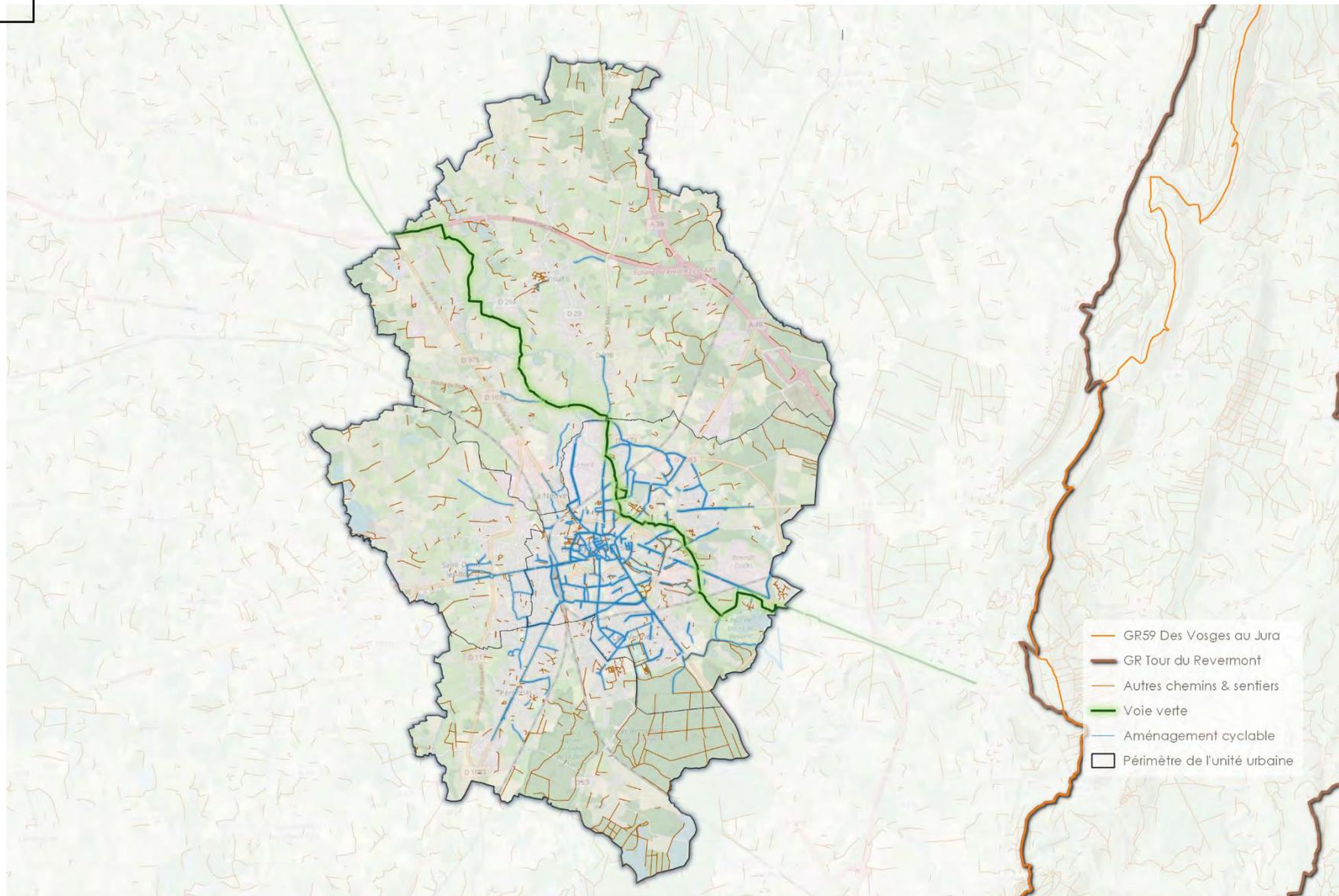
Grand Bourg Agglomération développe actuellement une grande voie verte appelée « La Traversée ». Depuis le début de l'année 2023, 27 km de voies ont été aménagées, 9 communes sont desservies. L'objectif est d'étendre la voie verte sur 43 km. Cette voie traversera 13 communes entre Saint-Trivier-de-Courtes et Ceyzériat. Cette voie verte traverse également la commune.

Six pistes cyclables sur des portions de routes sont recensées sur la commune, elles ne sont pas reliées les unes aux autres. Ces discontinuités peuvent rendre l'usage de ces pistes plus difficile.

La commune fait partie du réseau RUBIS'Vélo. Ce réseau permet de mettre à disposition des vélos en libre-service. Près de 100 vélos seront répartis sur les 19 stations implantées sur les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-les-Bourg et Viriat. Ce service rend disponible les vélos 7j/7 et 24h/24 et permettra aux habitants de se déplacer facilement entre les différentes stations dans un rayon de 20 minutes à vélo.



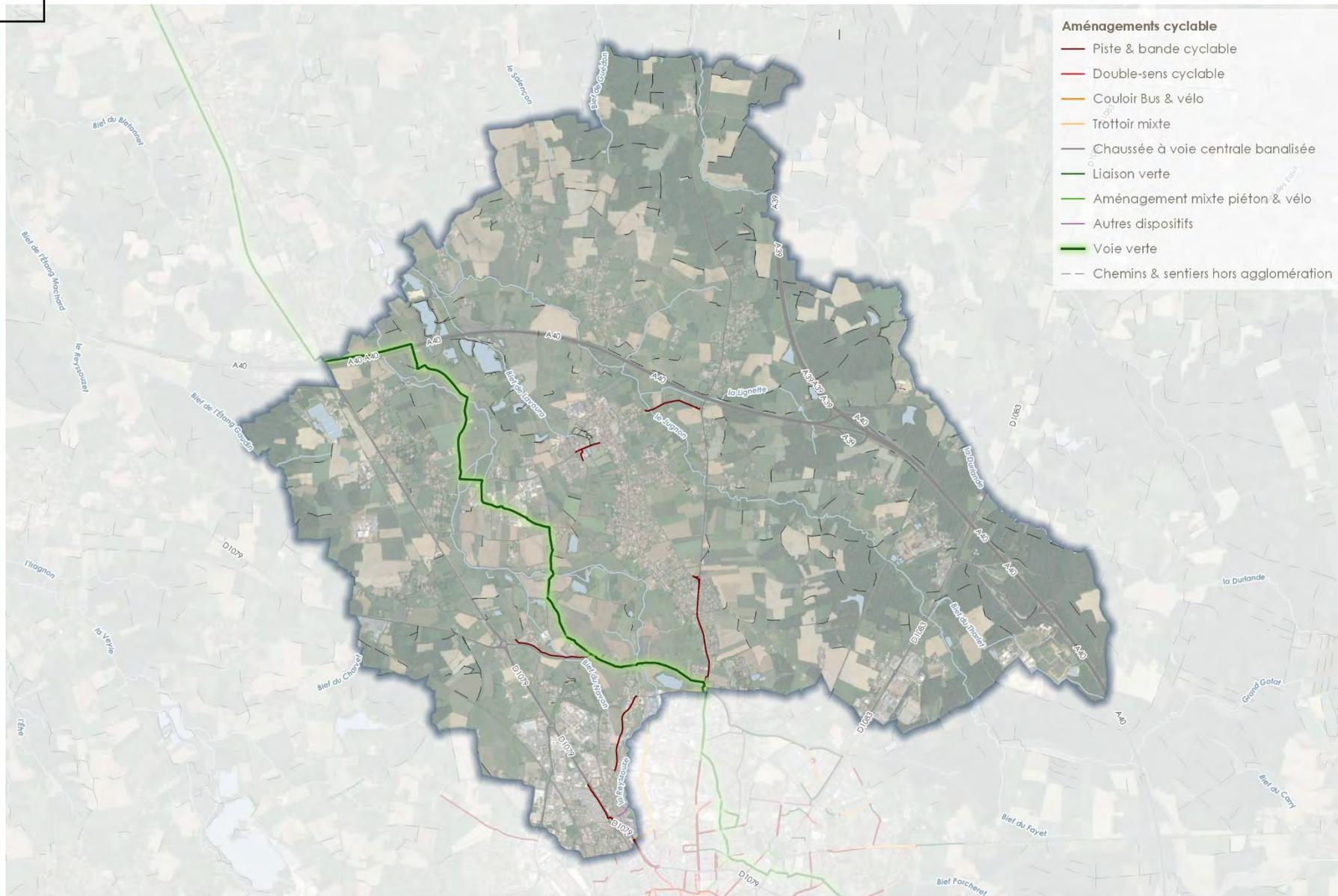
SCHEMA DES BORNES VELOS RUBIS



2 km

Sources : OSM, IGN, GR-infos.com, GBA, Géovelo



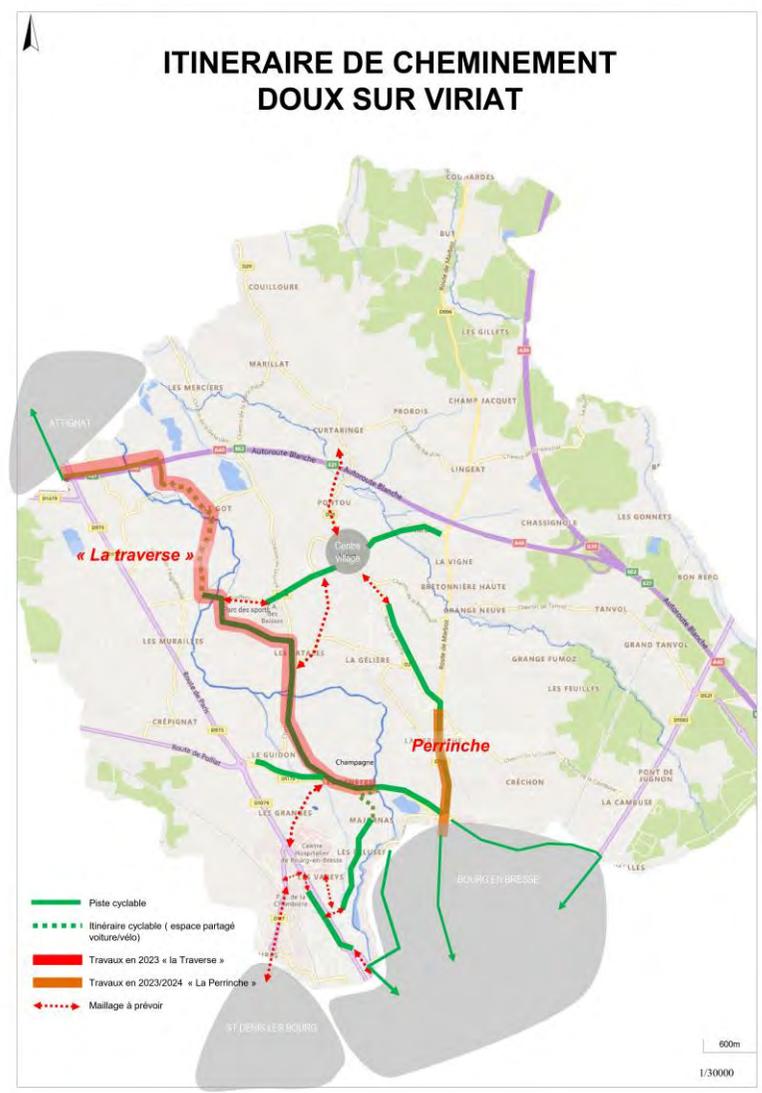


2 km

Sources : IGN, GBA, Géovelo



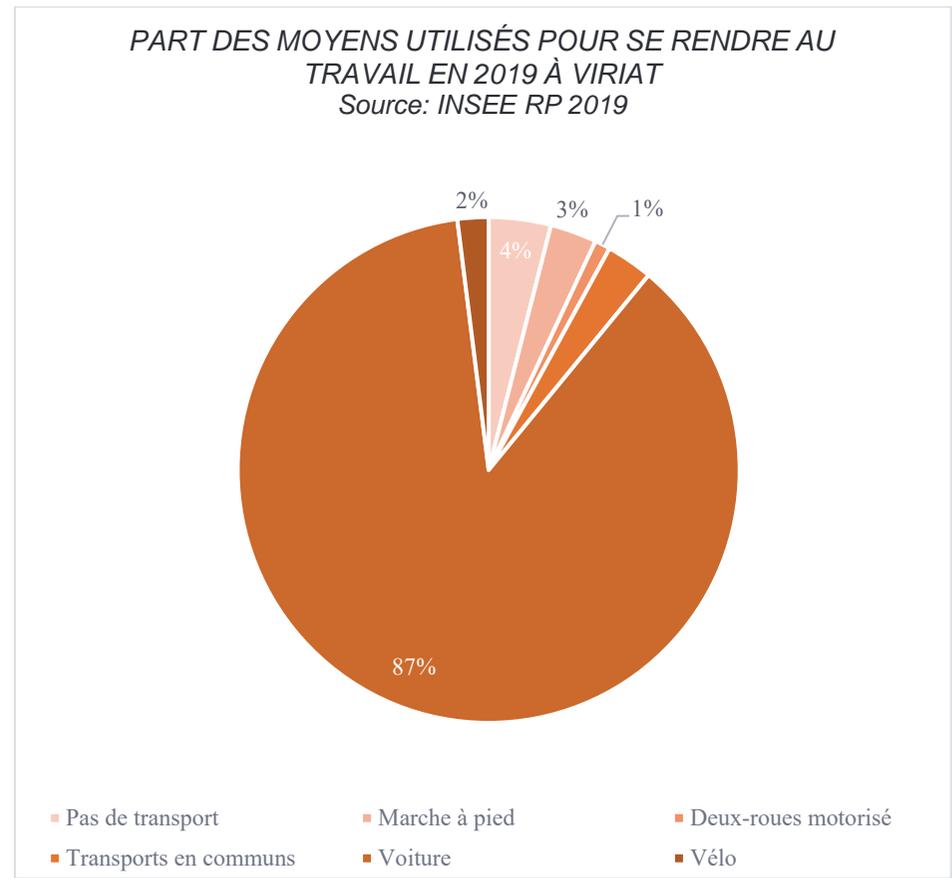
La carte ci-dessous rend compte des différents projets de continuités en modes doux sur le territoire communal.

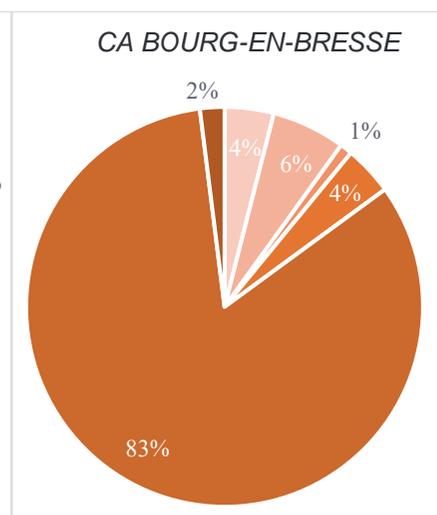
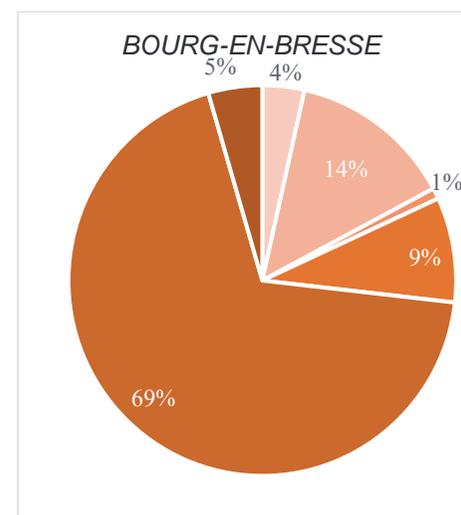
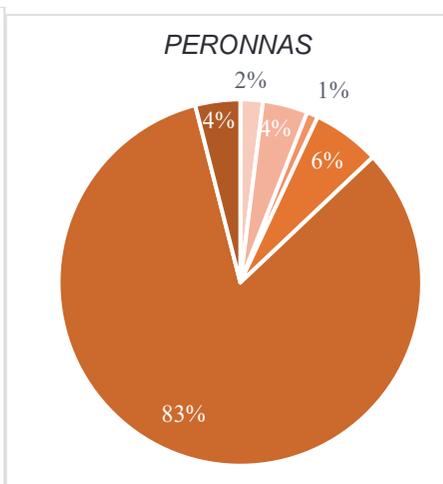
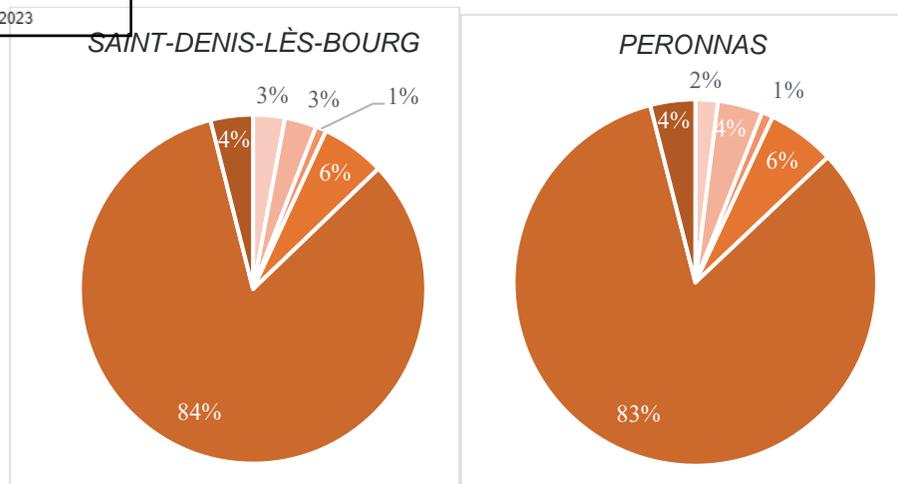


### 6.3.2. Comportements de mobilités

#### Part modale des trajets domicile-travail

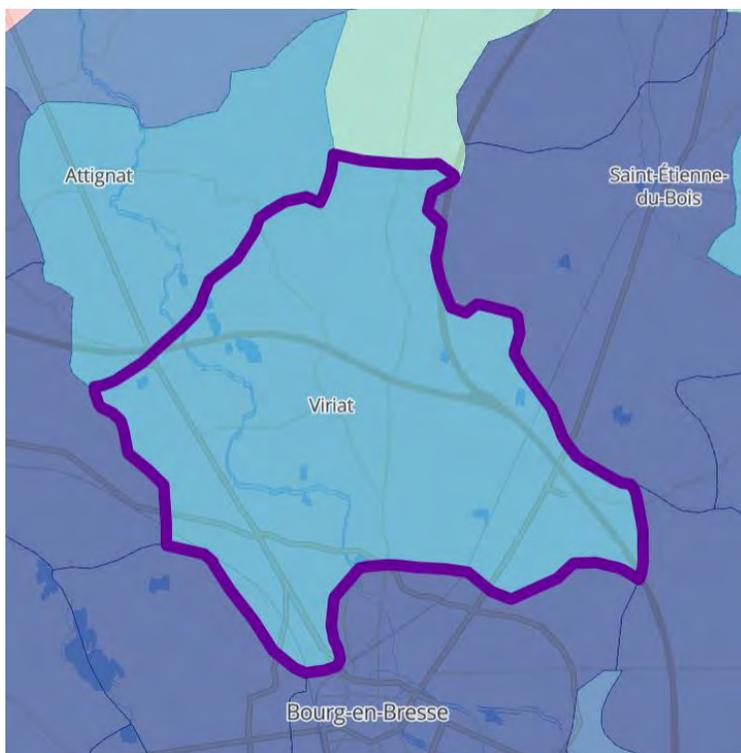
C'est à Viriat que la proportion de personnes utilisant leur voiture pour aller au travail est la plus élevée (87%) parmi les territoires de comparaison. Il y a moins de personnes utilisant les transports en communs qu'au niveau de la Communauté d'agglomération (3% contre 4%). Il y a également moins de mobilité active pour se rendre au travail que dans les communes de comparaison 3% de marche à pied et 2% à vélo. A Viriat 4% des actifs n'ont pas de transport pour aller au travail.





## 6.4. DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Sur le territoire au 14 juin 2023, entre 25 et 50% des locaux de la commune de Viriat (toutes typologies : habitat, activités, etc.) sont éligibles à la fibre optique, donc à un débit d'1 Gbit/seconde.



*TAUX DE LOCAUX RACCORDABLES A LA FIBRE OPTIQUE A VIRIAT  
(Source : ARCEP)*

## SYNTHESE DES ENJEUX LIES A LA MOBILITE ET AUX RESEAUX DE COMMUNICATION

### Constats

- Une absence d'aire de covoiturage clairement identifiée
- Une bonne desserte routière
- Des poches de stationnement à proximité des équipements qui permettent d'éviter les stationnements gênants
- Quelques voies en chemin propre pour les piétons et cyclistes
- Une absence de balisage des cheminements doux existants
- Une absence de pistes cyclables identifiées
- Une offre de transports à la demande intéressante gérée par Rubis
- Un territoire encore peu couvert par la fibre optique

### Premiers enjeux

- Créer des aires de covoiturage dans la commune
- Renforcer le maillage de cheminements doux et pistes cyclables
- Encourager le report modal vers un mode de transports décarboné notamment pour les trajets domiciles-travail
- Elargir la couverture de la fibre optique

## 7. DYNAMIQUES ECONOMIQUES

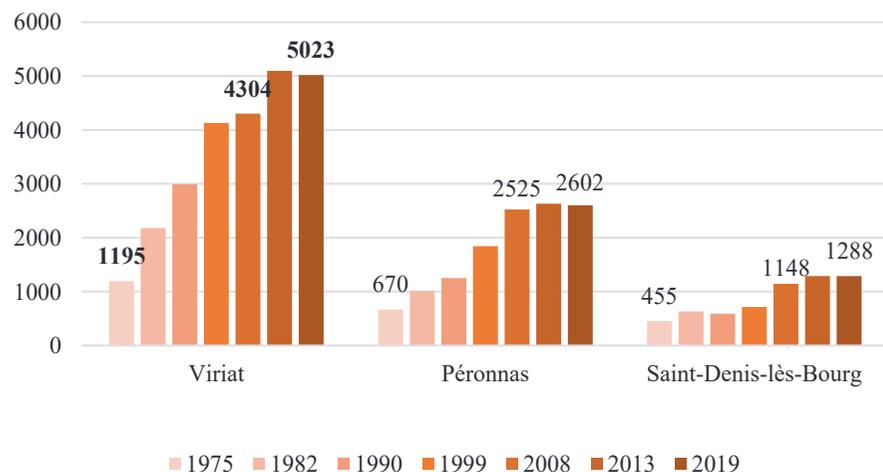
### 7.1. EVOLUTION ET STRUCTURE DES EMPLOIS

#### 7.1.1. Nombre d'emplois

**Population active** : La population active regroupe les actifs occupés (ayant un emploi) et les chômeurs en recherche d'emploi (dits « inoccupés ») parmi la population ayant entre 15 et 64 ans.

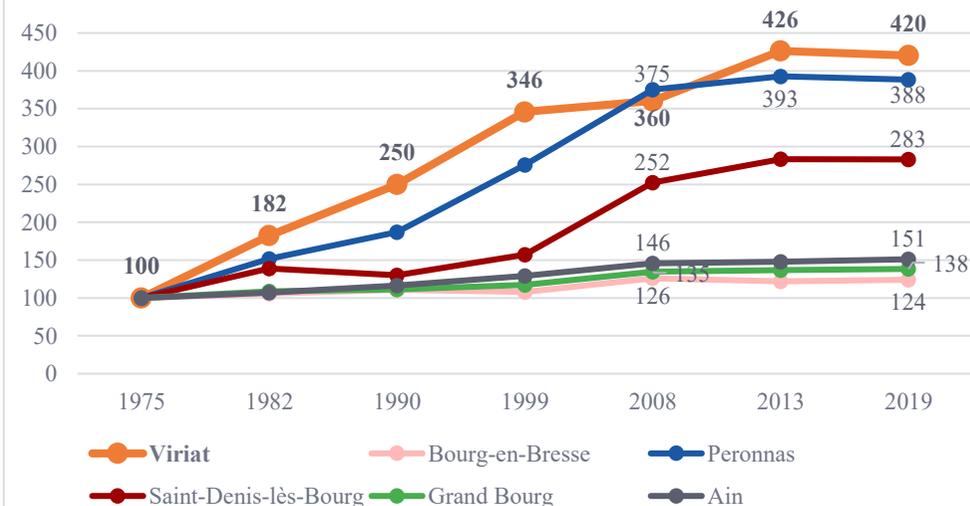
EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 1975 ET 2019

Source : INSEE RP 2019



EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOI EN BASE 100 ENTRE 1975 ET 2019

Source : INSEE RP 2019

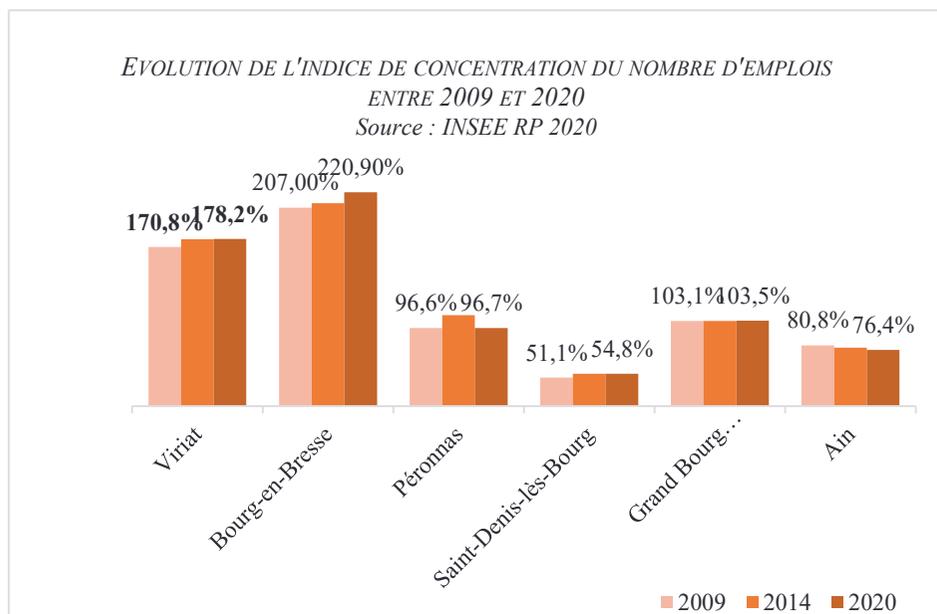


Le nombre d'emplois à Viriat a augmenté de 3828, et a donc été multiplié par plus de 4, entre 1975 et 2019. Il a connu une croissance régulière, avec une augmentation importante du nombre d'emplois entre 1975 et 1999, avant une première période de stabilisation au début des années 2000, puis de nouveau une phase de croissance jusqu'en 2013. Depuis 2013, le nombre d'emplois s'est stabilisé autour de 5000, soit le double du nombre d'emplois à Péronnas, et le quadruple de Saint-Denis-lès-Bourg. Il est important de noter que la fluctuation du nombre d'emplois est décorrélée des évolutions démographiques, puisque l'on observe des tendances inversées.

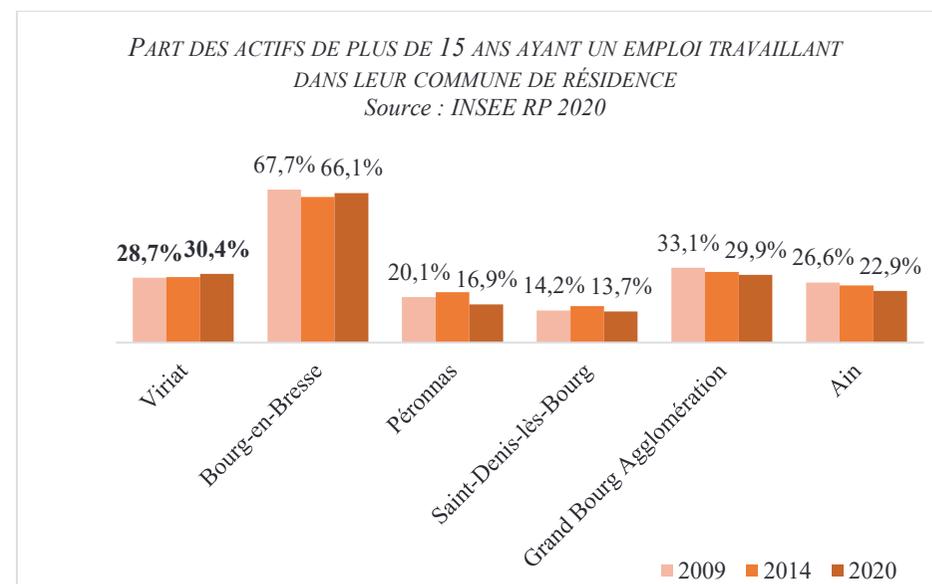
En revanche, l'agglomération et le département ont connu une croissance du nombre d'emplois plus modérée, témoignant de la position toute particulière des communes de couronne telles que Viriat dans l'accueil de nouveaux lieux d'emplois. En effet, les communes de couronne ont été moteurs dans l'accroissement du nombre d'emplois dans l'agglomération puisque près d'un emploi sur deux a été créé dans une commune de l'unité urbaine hors Bourg-en-Bresse sur la période 1975-2008. Pour autant, Bourg-en-Bresse reste, en 2019, le principal pôle d'emploi en pourvoyant quatre fois plus d'emplois que les trois autres communes de l'unité urbaine réunies.

## 7.1.2. Concentration d'emplois et lieux de travail des actifs occupés

**Indice de concentration d'emplois** : L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active (de 15 à 64 ans) qui y réside. Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs.



Viriat a un indice de concentration de l'emploi très largement supérieur à 100%, traduisant un nombre de travailleurs plus élevé que le nombre de résidents, à l'instar de Bourg-en-Bresse. Cela témoigne d'un fort dynamisme économique et d'une participation importante à la création d'emplois sur l'unité urbaine. L'indice de concentration du nombre d'emplois à Viriat a enregistré une forte croissance entre 2009 et 2014, et semble s'être stabilisé ensuite. A l'échelle de l'agglomération, le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs ayant un emploi est équilibré. Le département constate, quant à lui, un déclin de son indice de concentration, témoignant d'un phénomène de résidentialisation plus important que le dynamisme économique.



En 2020, près d'un Viriatien sur trois travaille sur la commune. A titre de comparaison, à Péronnas c'est près d'un habitant sur six qui travaille dans sa commune de résidence, et à Saint-Denis-lès-Bourg un sur sept. De plus, Viriat est la seule commune de couronne qui atteint la part des actifs travaillant sur leur commune sur le territoire de l'agglomération. Cela signifie que contrairement aux autres communes de couronne, Viriat arrive à ne pas occuper qu'un rôle résidentiel pour les travailleurs de Bourg-en-Bresse, mais dispose bien de sa propre offre d'emplois structurante pour la population communale. On peut le justifier par la présence de l'hôpital de Fleyriat, comptant pour la moitié des emplois de la commune, et dont les employés font plus souvent le choix de se loger à proximité.

Les cartes ci-après confirment en effet que Viriat dispose d'une offre d'emplois dynamique, attirant une grande part d'actifs de communes alentour, au-delà des communes limitrophes. Il y a par ailleurs un plus grand flux de travailleurs résidant à Bourg-en-Bresse que le flux observé en interne à la commune. De nombreux Viriatiens travaillent également à Bourg-en-Bresse, et une petite minorité d'habitants fait la navette vers l'agglomération lyonnaise. Globalement, les flux sortants se répartissent entre peu de territoires, témoignant du faible nombre de communes influentes pour Viriat dans son armature des emplois.

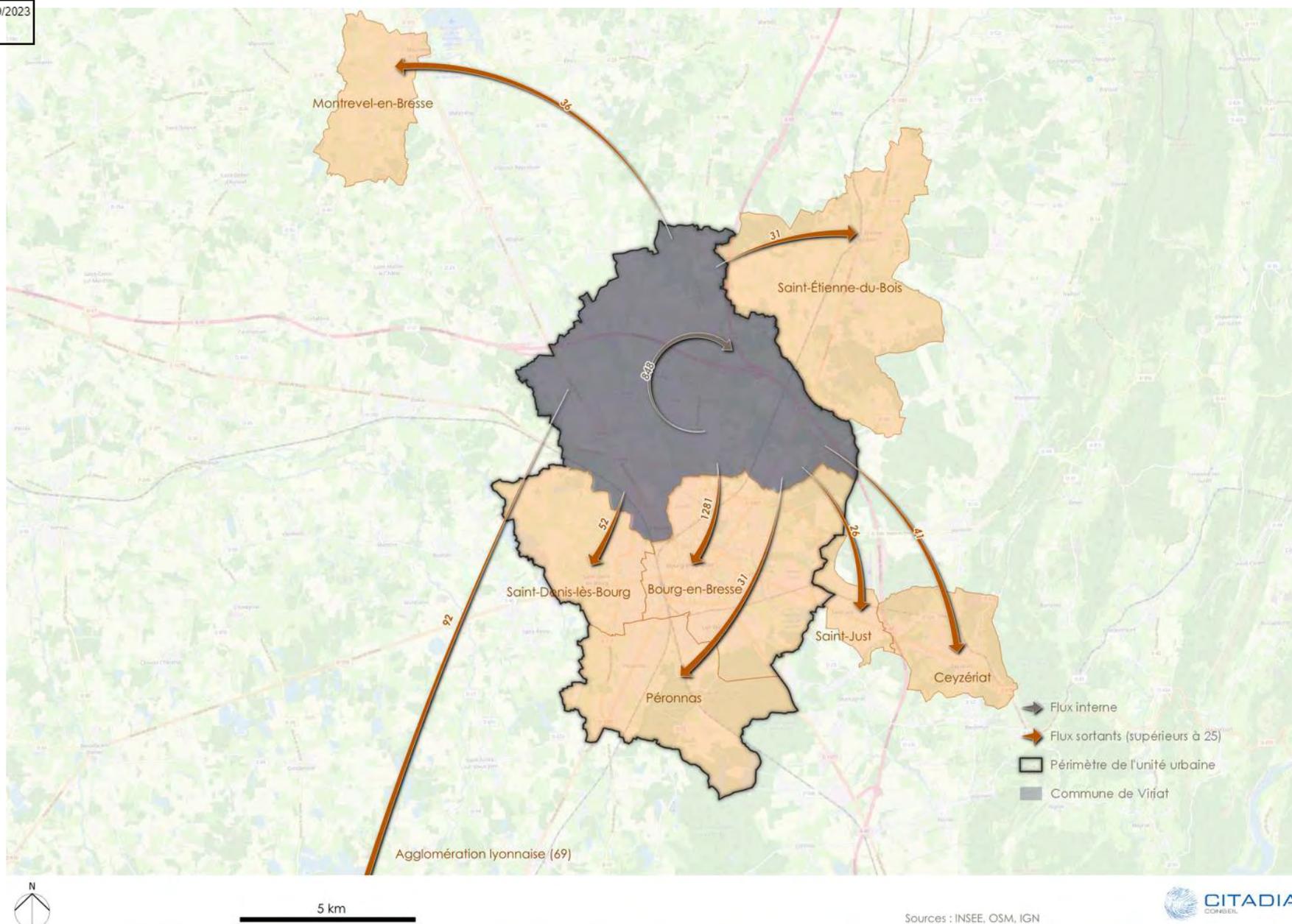


5 km

Sources : INSEE, OSM, IGN

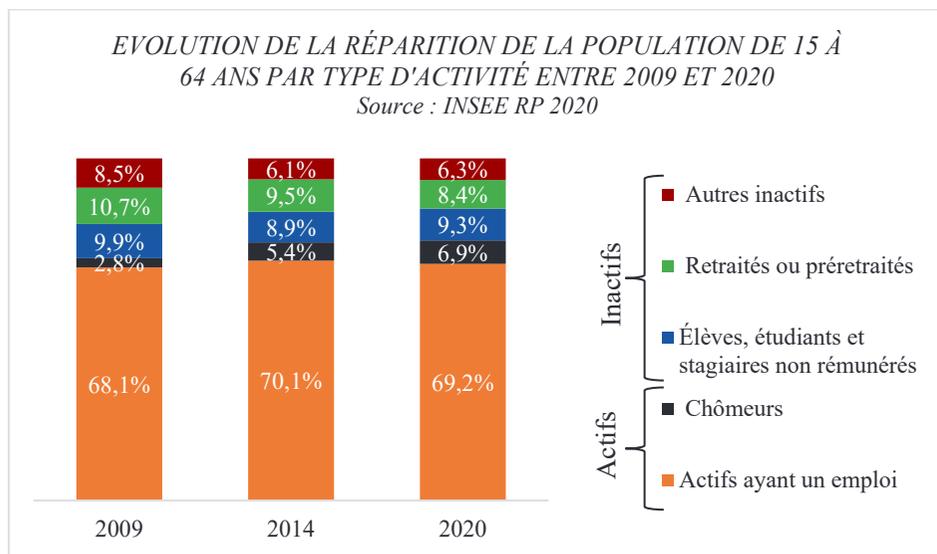


FLUX DE MOBILITES PROFESSIONNELLES ENTRANTES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (ENTRE 2018 ET 2019)

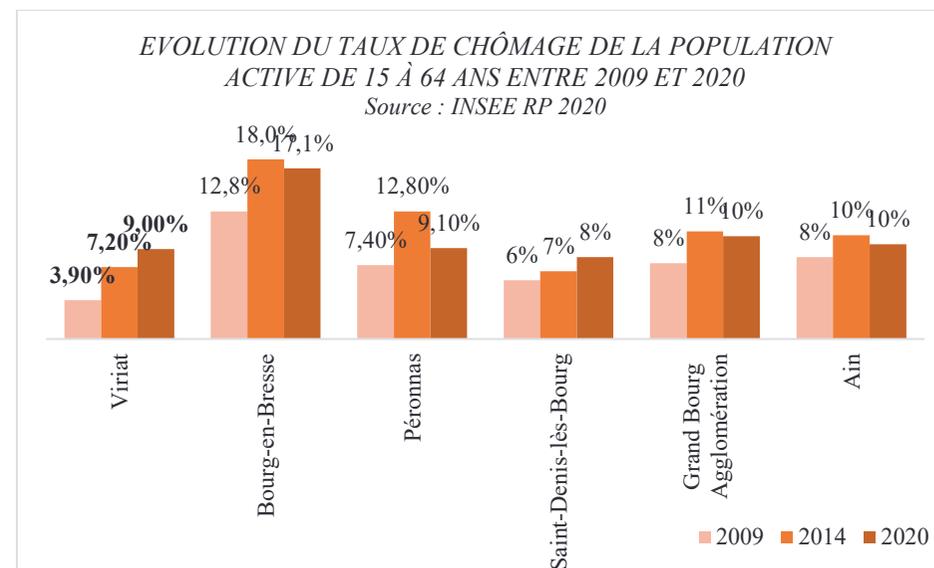
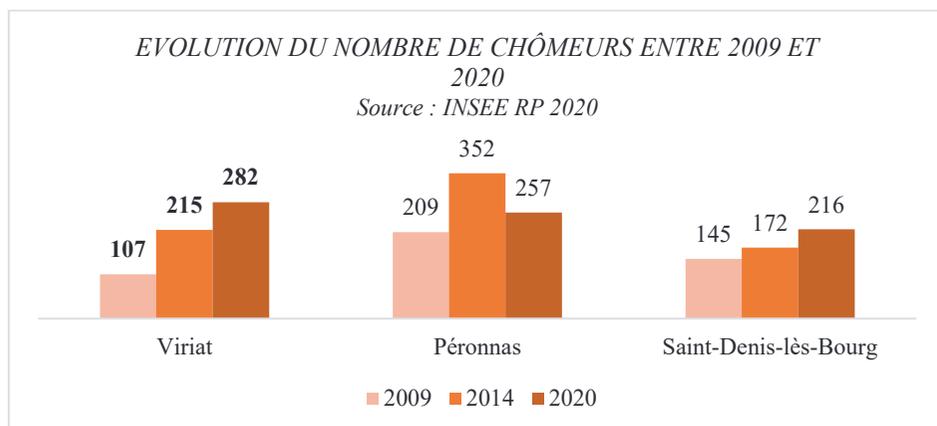


FLUX DE MOBILITES PROFESSIONNELLES SORTANTES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (ENTRE 2018 ET 2019)

### 7.1.3. Chômage

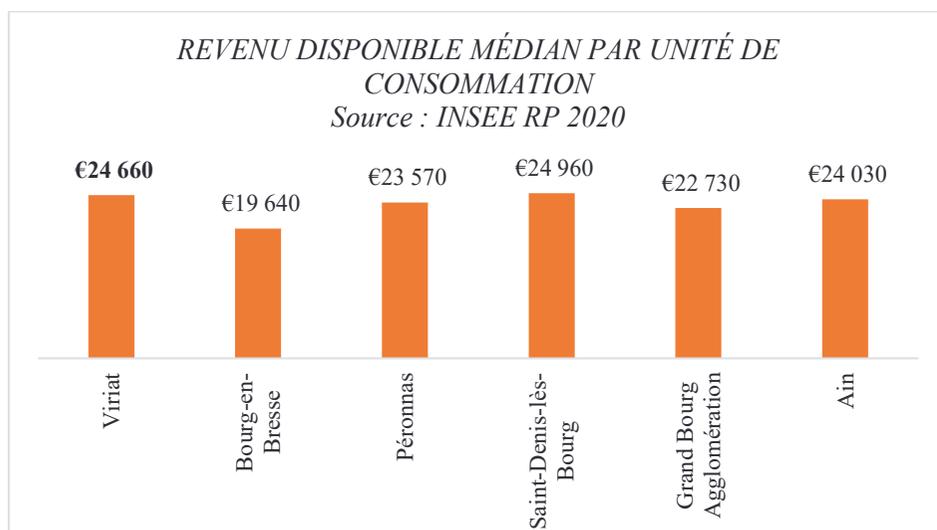


Entre 2009 et 2020, Viriat voit la part de population entre 15 et 64 ans ayant un emploi augmenter. Cela s'explique essentiellement par une baisse du nombre de personnes sans activité et de retraités, lié à des départs en retraite plus tardifs. Cependant, ce phénomène est pour partie compensé par une hausse significative du nombre de chômeurs.

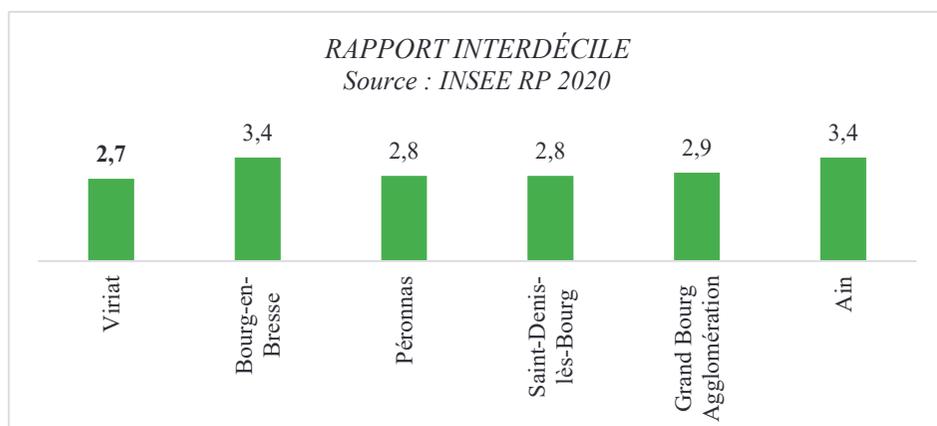


Viriat compte, parmi les 15-64 ans en 2020, 282 chômeurs. Son taux de chômage s'élève donc à 9%, à l'instar de Péronnas. L'agglomération et le département ont un taux de chômage légèrement supérieur, autour des 10%. Seule Saint-Denis-lès-Bourg a un taux de chômage inférieur à Viriat. Viriat, comme Saint-Denis-lès-Bourg, a connu une progression linéaire du taux de chômage, contrairement à Péronnas, Bourg-en-Bresse et l'agglomération qui ont connu un pic autour de 2014. On peut noter l'absence de corrélation entre le taux de chômage et l'offre d'emplois globale. Par ailleurs, il est important de préciser que le taux de chômage à Viriat est très élevé pour la tranche 15-25 ans, pour laquelle près d'un actif sur quatre est au chômage en 2020, soit trois fois plus qu'en 2009.

## 7.1.4. Revenu médian



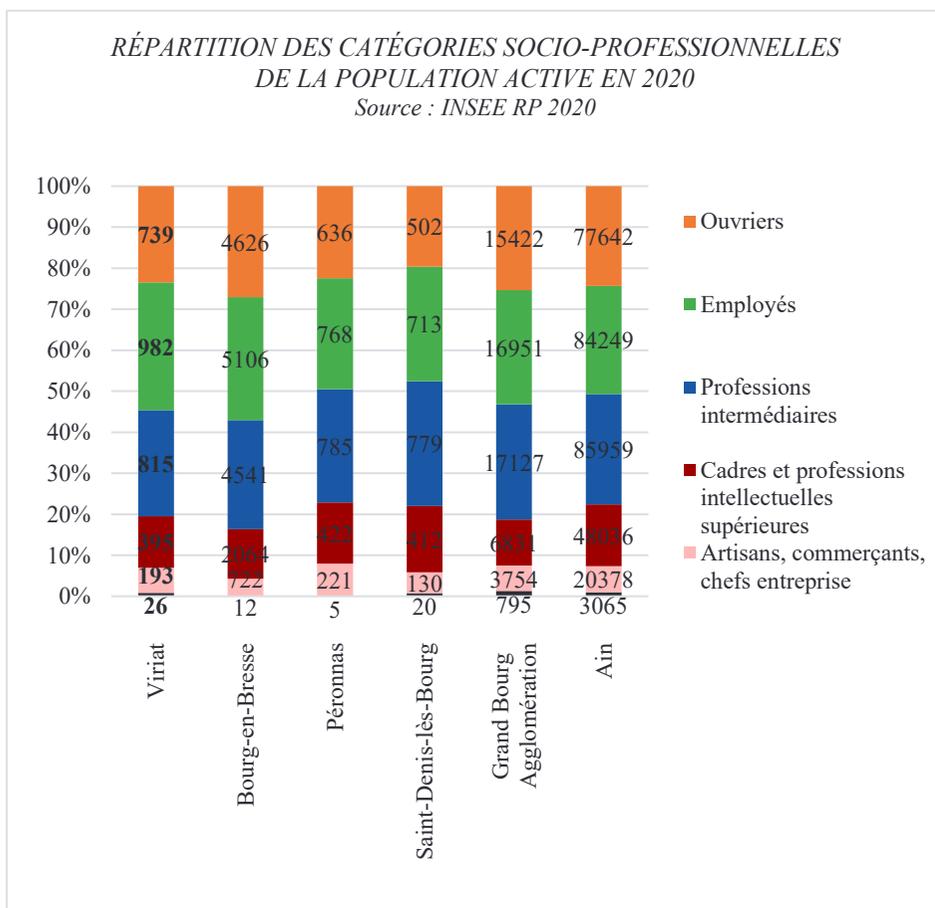
**Rapport interdécile** : Indique le rapport entre les revenus disponibles par unité de consommation du dernier décile (D9) et ceux du premier décile (D1). Autrement dit, le résultat montre le facteur de multiplication entre les revenus les plus faibles et les revenus les plus hauts du territoire.



La population de Viriat dispose d'un revenu disponible médian légèrement supérieur à celui de l'agglomération et supérieur de 5 000 € à celui de Bourg-en-Bresse. Le revenu médian se situe par ailleurs entre celui de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg, tout comme le premier décile et le dernier décile. Le rapport interdécile est le plus bas de l'ensemble des territoires de comparaison, témoignant d'une population aux revenus plus homogènes que dans le reste de l'agglomération. On observe donc une répartition socio-spatiale marquée, avec la présence de population plus aisée dans les communes de couronne que dans la ville centre et une moins forte mixité sociale.

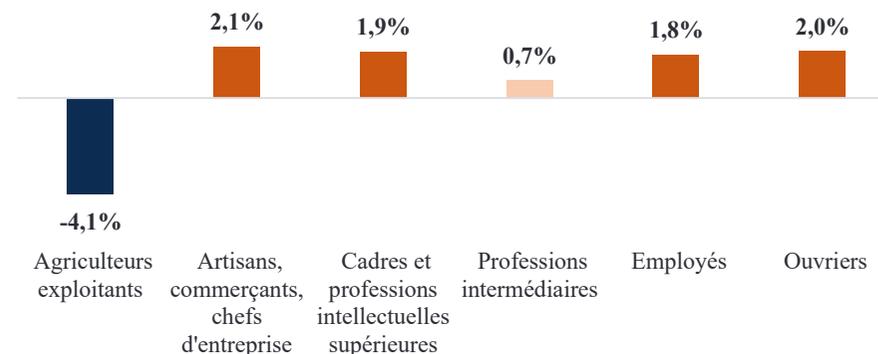
## 7.2. CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET TYPOLOGIES DES EMPLOIS

### 7.2.1. Catégories socio-professionnelles



### TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL DE LA POPULATION ACTIVE PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ENTRE 2009 ET 2020

Source : INSEE RP 2020



**Professions intermédiaires** : Ensemble des salariés dont les emplois se situent entre les employés et ouvriers d'une part et les cadres de l'autre. Elles regroupent 7 catégories d'emplois :

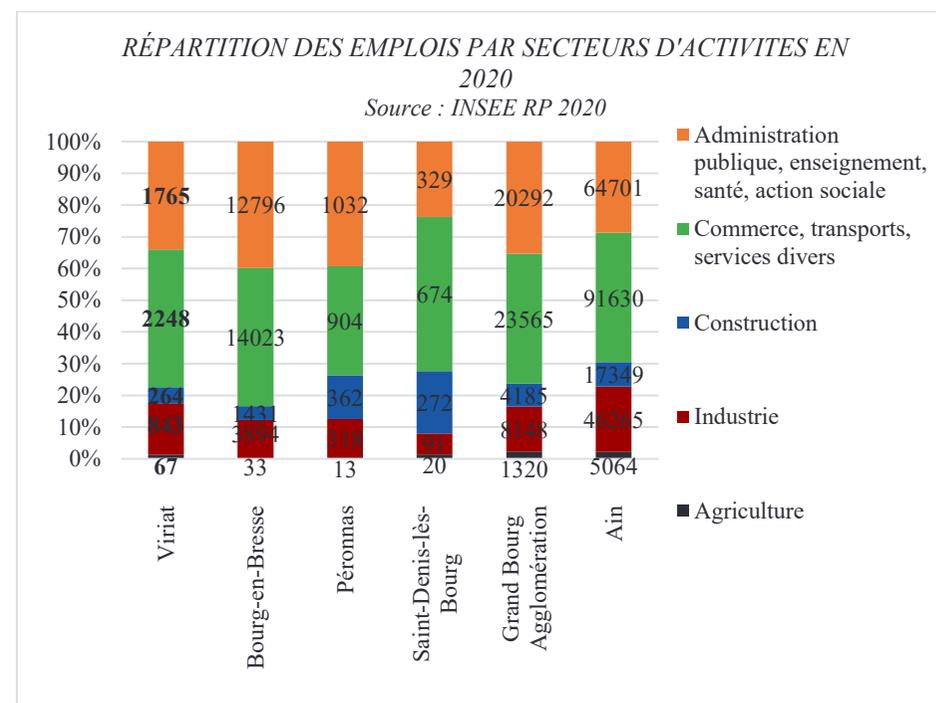
- Les professeurs des écoles et instituteurs
- Les professions intermédiaires de la santé et du travail social
- Les professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- Les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- Les techniciens
- Les contremaîtres et agents de maîtrise
- Le clergé et les religieux

Viriat est marquée par une répartition des catégories socio-professionnelles semblable à celle observée à l'échelle de l'agglomération. Elle se distingue donc légèrement des autres communes de couronne, du territoire départemental et du territoire national, par une part d'ouvriers et employés supérieure, de 55% contre entre 48 et 50%. La commune se démarque également des autres communes de

Couronne par une plus faible part de cadres, bien que cette part reste plus importante qu'à Bourg-en-Bresse.

L'évolution récente des catégories socio-professionnelles montre une augmentation de toutes les catégories hormis les agriculteurs, accusant une perte de 15 actifs sur la période 2009-2020. Le nombre d'actifs dans des professions intermédiaires est celui qui a connu la moins forte évolution sur cette période par rapport à des profils socio-professionnels moins qualifiés ou plus qualifiés, augmentant une hétérogénéisation de la population active.

## 7.2.2. Secteurs d'activités

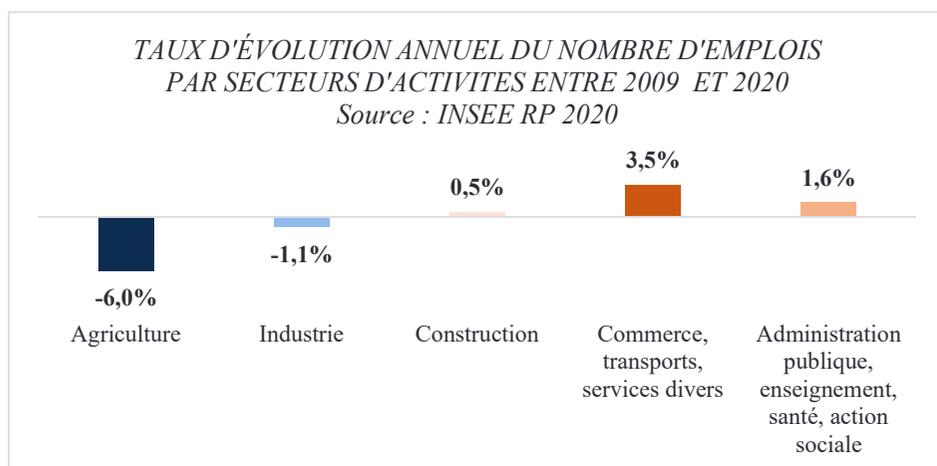


Les secteurs d'activités observés à Viriat sont similaires à ceux présents dans l'agglomération. Viriat dispose d'une plus grande proportion d'emplois dans le secteur de l'industrie que les autres communes de l'unité urbaine, et le plus grand nombre d'emplois des communes de couronne. Autre particularité, le secteur de la construction est très peu représenté parmi l'offre d'emplois. Enfin, le secteur du commerce, des transports et services divers est aussi représenté qu'à Bourg-en-Bresse, représentant 42% des emplois de la commune, et le nombre d'emplois agricoles est le plus haut de l'unité urbaine.

Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, transports, services divers	Administration publique, enseignement, santé, action sociale	Ensemble
-65	-111	+15	+716	+281	+836

VARIATION NETTE DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEUR EN 2009 ET 2020

Source : INSEE RP 2020



La répartition du nombre d'emplois décrite précédemment tend à se transformer puisqu'entre 2009 et 2020 les secteurs de l'agriculture et de l'industrie connaissent un déclin du nombre d'emplois. A l'inverse, le secteur de la construction et de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, moins représentés que sur l'unité urbaine, gagnent des emplois sur la période. De même pour le secteur des commerces, transports et services divers, déjà dynamique, et qui connaît un fort accroissement du nombre d'emplois entre 2009 et 2020.

## SYNTHÈSE DES ENJEUX DU DYNAMISME ECONOMIQUE

### Constats

- Un grand nombre d'emplois sur la commune, encore en augmentation sur la dernière décennie et attirant de nombreux travailleurs des communes alentours ;
- Une population aux profils très diversifiés, et dans l'ensemble plus aisée que sur l'agglomération ;
- Davantage d'emplois dans les commerces et services et dans l'industrie que sur les autres communes ;

### Premiers enjeux

- Réflexion sur l'accessibilité des lieux d'emplois en transports en commun ou modes actifs ;
- Maintien de la diversité et la quantité d'offre d'emplois de la commune ;
- A l'échelle de l'unité urbaine, diversification de l'offre d'emplois, pour limiter la fuite des actifs vers l'agglomération lyonnaise.

## 8. INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

### 8.1. LES ZONES D'ACTIVITES

**A Viriat, cinq zones d'activités commerciales ou artisanales de taille importante sont présentes sur le territoire. La plupart sont situées à l'ouest de la commune. Un grand nombre d'entreprises sont des activités en lien avec l'automobile. Des activités isolées de taille importante ont également été recensées.**

#### Zone artisanale des Baisses

Cette zone est proche des routes départementales RD975 et RD29 ainsi que de l'autoroute A40 et se situe à l'ouest de la commune. Elle s'étend sur 23 ha. Environ 28 établissements sont recensés sur cette zone, ils accueillent 391 emplois en 2021. Les activités sont variées : activités immobilières, construction, activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs, activités financières et d'assurance, ...



VUE AERIENNE DE LA ZONE ARTISANALE DES BAISSSES  
©VIRIAT.FR

#### La zone artisanale des Greffets

Cette zone est proche de la route nationale 479, la route départementale RD29 et l'autoroute A40 et se situe à l'extrémité ouest de la commune. La zone s'étend sur 6,75 ha. Les principales activités de cette zone sont la métallurgie et l'automobile.



VUE AERIENNE DE LA ZONE ARTISANALE DES GREFFETS  
©VIRIAT.FR

#### La zone commerciale de la Cambuse / Norelan

Cette zone s'étend sur 47 hectares et compte environ 28 établissements au sud-est de la commune. Cette zone d'activités jouxte Bourg-en-Bresse. Elle est traversée par la D1083. Sur cette zone, 1/3 des établissements sont des activités de commerce et de réparation d'automobiles et de motos. On y trouve également des activités de services administratifs et de soutien, des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Cette zone est reconnue d'intérêt communautaire. En 2021, cette zone accueillait environ 240 emplois.



*ZONE COMMERCIALE LA CAMBUSE/NORELAN*  
©VIRIAT.FR

### **Zone commerciale la Neuve et de la Chambière**

Ces zones constituent la seconde centralité commerciale de Viriat. Elles se situent au sud de la commune en limite de Bourg-en-Bresse. Sur ces deux zones, l'offre de produits et de services est diversifiée. On y retrouve notamment des marques de nature nationale ou mondiale. Pour la Chambière, la zone s'étend sur 60 ha avec plus de 130 établissements. Ces deux zones s'intègrent à proximité immédiate de zones d'habitation.



*ZONE COMMERCIALE LA NEUVE ET DE LA CHAMBIERE*  
©VIRIAT.FR

### **Zone commerciale de la Perrinche**

Cette zone commerciale est située au sud du centre-ville de Viriat, le long de la route de Marboz. Quelques activités commerciales de proximité se sont installées le long de cette route (institut de beauté, salon de coiffure mixte, garage...).



*ZONE COMMERCIALE DE LA PERRINCHE*

©viriat.fr

### **Zone d'activités Route de Polliat**

Cette zone est située à l'extrémité ouest de la commune. On y trouve quelques activités comme un concessionnaire automobile, et des exploitations maraîchères, une pépinière, un éleveur.

### **Zone d'activités Route de Paris**

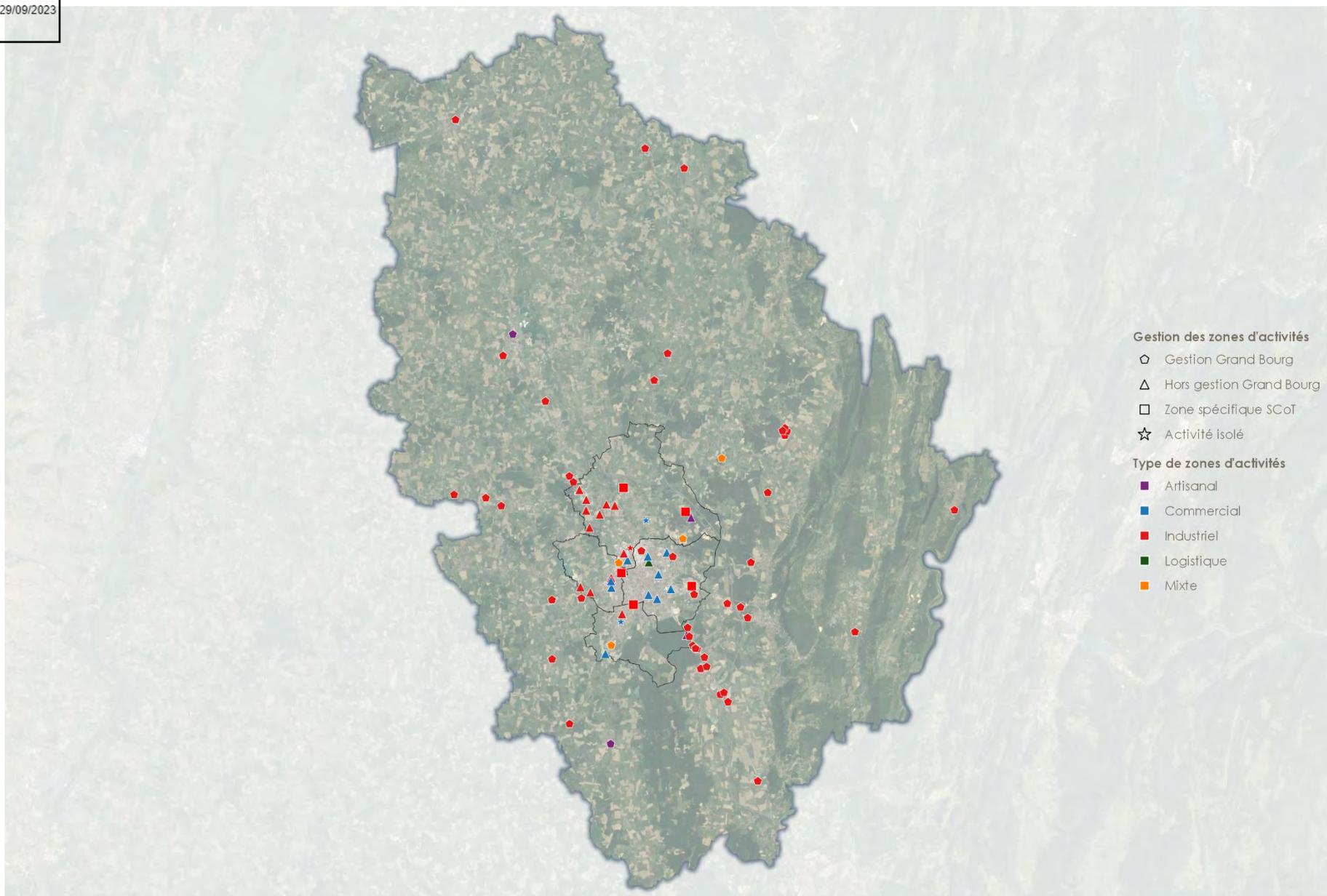
Cette zone est située à l'ouest de la commune. On y trouve quelques activités comme un paysagiste, un constructeur de maisons. Cette zone est située sur un axe stratégique, le long de la route départementale D975 en direction d'Attignat.

### **Zone d'activités Tanvol**

Cette zone se situe le long de la route départementale D1083 à la sortie du rond-point de Tanvol et du péage de l'A40. On y trouve des activités automobiles (concessionnaire, vendeur d'occasion).

### **Des activités isolées de taille importante**

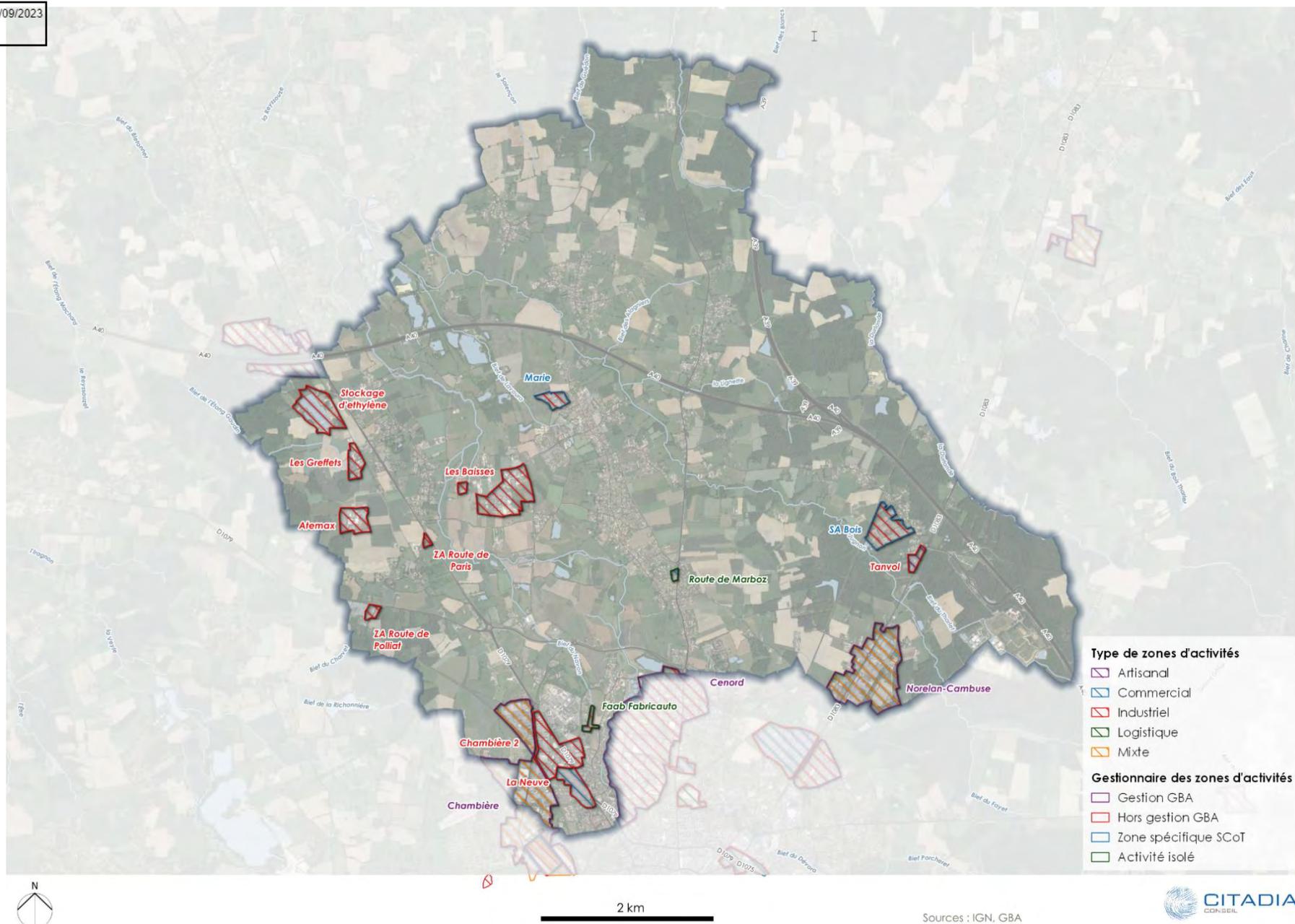
Sur le territoire de la commune, d'autres activités isolées sont implantées comme Atemax à l'ouest (service de gestion des déchets), l'industrie agroalimentaire Marie en périphérie immédiate des habitations situées au nord de la commune de Viriat, une entreprise de stockage d'éthylène au nord-ouest, une scierie à l'est.



2 km

Sources : IGN, GBA, SCoT





## SYNTHESE DES ENJEUX DES ZONES D'ACTIVITES

### Constats

- Un nombre important de zones d'activités situées majoritairement à l'ouest de la commune
- Une mixité des zones sur le territoire : à la fois commerciale et industrielle
- Une spécialisation dans les activités en lien avec l'automobile
- Un potentiel de densification des zones d'activités existantes important
- Une implantation près des axes majeurs de la commune

### Premiers enjeux

- Garantir une bonne optimisation de l'espace sur les zones commerciales
- L'intégration des zones d'activités économiques dans le paysage

## 9. TOURISME

### 9.1. SITES TOURISTIQUES

#### 9.1.1. Sites historiques

La commune de Viriat possède plusieurs sites ou monuments historiques à visiter, tels que :

- **Château de Fleyriat** : datant du XIX<sup>ème</sup> siècle, il a été classé Monument historique en 2013. Le site est accessible lors de visites guidées.



*CHATEAU DE FLEYRIAT*

*Source : Château de Fleyriat*

- **Église Saint-pierre**



*ÉGLISE SAINT-PIERRE*

*Source : Horaire de messes*

- **Moulin de Champagne** : chambres d'hôtes
- **Château des Greffets** : domaine privé mais des visites organisées sont possibles en passant par l'Association Patrimoine de l'Ain
- **Domaine des Murailles** : domaine privé mais des visites organisées sont possibles en passant par l'Association Patrimoine de l'Ain

Cependant, au niveau de l'agglomération, le territoire possède quelques sites historiques remarquables, tels que :

- **Monastère royal de Brou** (Bourg-en-Bresse) : ce monument historique du XVI<sup>ème</sup> siècle est l'un des joyaux architecturaux de la ville de Bourg-en-Bresse. Il abrite notamment l'Église Saint-Nicolas-de-Tolentin de Brou et également le tombeau des Ducs de Savoie et de Marguerite d'Autriche.



*MONASTERE ROYAL DE BROU*

*Source : Ville de Bourg S. Buathier*

- **Co-Cathédrale Notre-Dame** (Bourg-en-Bresse) : cette église gothique du XVème siècle est située dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse. Elle est classée Monument historique en 1914.
- **Hôtel-Dieu et apothicaiererie** (Bourg-en-Bresse) : l'Hôtel-Dieu fut construit en 1782 et fut le principal hôpital de Bourg-en-Bresse jusqu'aux années 1970. Concernant l'apothicaiererie, il s'agit de l'ancienne pharmacie de l'Hôtel-Dieu. Le lieu, abritant une impressionnante collection de faïences et de flacons, est animé par l'Office de tourisme lors de rendez-vous commentés. L'Hôtel-Dieu comme l'apothicaiererie se trouvent dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse. Le dernier service hospitalier de l'Hôtel-Dieu a fermé en juin 2023.



*APOTHICAIERERIE*

*Source : Laetitia Deletang Photo Club Bressan*

- **Chapelle des Jésuites** (Bourg-en-Bresse) : située dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse, cette chapelle est un bel exemple de l'architecture religieuse du XVIIème siècle. Elle est classée Monument historique en 1983.
- **Ferme de la forêt** (Courtes) : cette ferme traditionnelle bressane date de 1581. Elle a été classée aux Monuments Historiques en 1930.
- **La Ferme du Sougey** (Montrevel-en-Bresse) : le Sougey est un très ancien domaine agricole bressan, datant de 1461. C'est une ferme classée et aménagée en musée du Terroir.
- **Écomusée Maison de Pays en Bresse** (Saint-Étienne-du-Bois) : ce sont cinq bâtiments traditionnels disposés au centre du village, dont un bâtiment très rare, une carronnière (deux seulement sont référencées en Bresse).

## 9.1.2. Sites naturels

Les montagnes du Revermont, les gorges de l'Ain, la Bresse et Bourg-en-Bresse, sans oublier la rivière de l'Ain offrent un cadre idyllique pour se ressourcer. Il s'agit d'une nature sauvegardée, de grands espaces, de sentiers, de lacs et étangs qui permettent de s'évader en pleine nature.

### o Espaces naturels sensibles

Grand Bourg Agglomération compte huit Espaces Naturels Sensibles qui dénotent de leur valeur paysagère, leur richesse écologique ou encore de leur géologie. Ces espaces ont été aménagés et mis en valeur pour inciter à les découvrir ; ils sont listés ci-dessous.

- Bocage Bressan du Sougey (Montrevel-en-Bresse)
- Forêt de Seillon (Péronnas)
- Étang de But (Saint-Étienne-du-Bois)
- Grotte et reculée (Corveissiat)
- Étang et marais des paccards (Vescours)
- Marais de l'étang de Bizadan (Bresse Vallons)
- Vallon des Faulx (Ceyzériat)
- Haute vallée de l'Ain



*GORGES DE L'AIN*

Source : Morgane Monneret



*GROTTE ET LA RECULEE*

Source : Département de l'Ain

### o Rivière de l'Ain

Située à environ 20 km à l'est de Bourg-en-Bresse, l'Ain est une rivière qui sculpte au creux des falaises calcaires une nature préservée et sauvage. Il est possible d'y faire certaines activités de « sensations fortes » comme du canyoning ou encore de l'escalade.

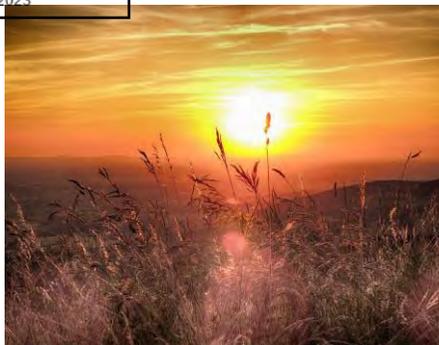


*POINT DE VUE A CORVEISSIAT SUR LES GORGES DE L'AIN*

Source : Département de l'Ain

### o Mont Myon

Le Mont Myon situé sur le village de Pressiat, à seulement 30 minutes de Bourg-en-Bresse, est le mont le plus célèbre du Revemont. Du haut de ses 663 mètres, il offre un panorama à 360°. Depuis 1947, le site est classé au titre des paysages remarquables. Le Mont Myon est également un site reconnu pour le parapente.



*COUCHER DE SOLEIL AU MONT MYON*

Source : Franck Lechelle



*PARAPENTE AU MONT-MYON*

Source : Revairmontparapente

o Lac de Montrevel en Bresse

Situé à 20 minutes de Bourg-en-Bresse, ce lac offre plusieurs loisirs aquatiques (canoë, pédalo, plage aménagée...). Une partie du grand lac est classée Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.



*LAC DE MONTREVEL EN BRESSE*

Source : Pierre Jayet



*VOILE SUR LE LAC*

Source : Morgane Monneret

o Plan d'eau de la Grange du pin

La Grange du Pin est à la fois une base de loisirs et un camping. Située sur la commune de Val-Revermont, elle offre une multitude d'activités en pleine nature (plage, paddle, sentiers VTT et de randonnées...)



*LA GRANGE DU PIN*

Source : La Grange du Pin

o Étang des Carronnières

Cet étang, situé à l'entrée de la forêt de Seillon sur la commune de Péronnas, a été aménagé avec quelques tables de pique-nique et d'un espace barbecue.



*ÉTANG DES CARRONNIERES*

Source : Morgane Monneret

o L'île Chambod

Située sur la commune d'Hautecourt-Romanèche, à 30 minutes de Bourg-en-Bresse, l'île Chambod propose de nombreuses activités aquatiques (paddle, canoë, pédalo...).



ÎLE DE CHAMBOD

Source : Pierre Jayet



o **Grottes de Cerdon et de la Balme**

Les grottes de Cerdon sont situées sur les communes de Labalme et de Cerdon et les grottes de La Balme se trouvent sur la commune de La Balme-les-Grottes. Ainsi, elles sont situées à environ 40 minutes de Bourg-en-Bresse et offrent une visite souterraine guidée ou en autonomie. Les grottes de Cerdon proposent également des activités en lien avec la préhistoire (être archéologue le temps d'un instant, allumer un feu sans briquet ou allumette...).



GROTTE DE LA BALME

Source : Thomas Mercier



GROTTE DE CERDON

Source : Godin

o **Circuits de randonnées**

Un circuit de randonnées est recensé sur la commune. Il est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Itinéraires	Nom	Description
Pédestre	<b>Au fil de l'eau</b>	La boucle a pour point de départ le plan de Champataule dans la vallée de la Reyssouze, la balade part vers la forêt de But. Plusieurs possibilités de parcours : Petite boucle 7 km (1 h 45) Moyenne boucle 11 km (2 h 45) Grande boucle 17 km (4 h 15)

TABLEAU 5 : ITINAIRES TRAVERSANT LA COMMUNE DE VIRIAT

o **Lieux pour pêcher**

Il est possible de pêcher au plan d'eau de Champataule

o **Trail dans le Revermont**

En raison de la diversité de ses paysages (collines, plateaux, sentiers forestiers...), la montagne du Revermont est idéale pour le trail. Ainsi, plusieurs circuits ont été

de l'Ain (Belvédère du Mont Grillerin, Crêtes de Treffort...). De plus, les terres du Revermont accueillent le cross-triathlon O'XYRACE chaque année, qui permet de réunir des athlètes provenant de différentes régions. Depuis 2022, se tient également un trail nocturne en février : La Trace des Maquisards de l'Ain. En 2022, il s'est déroulé entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax.

- **Parapente**

Il est possible de faire du vol en parapente sur le site du Mont-Myon, sur la commune de Treffort-Cuisiat.

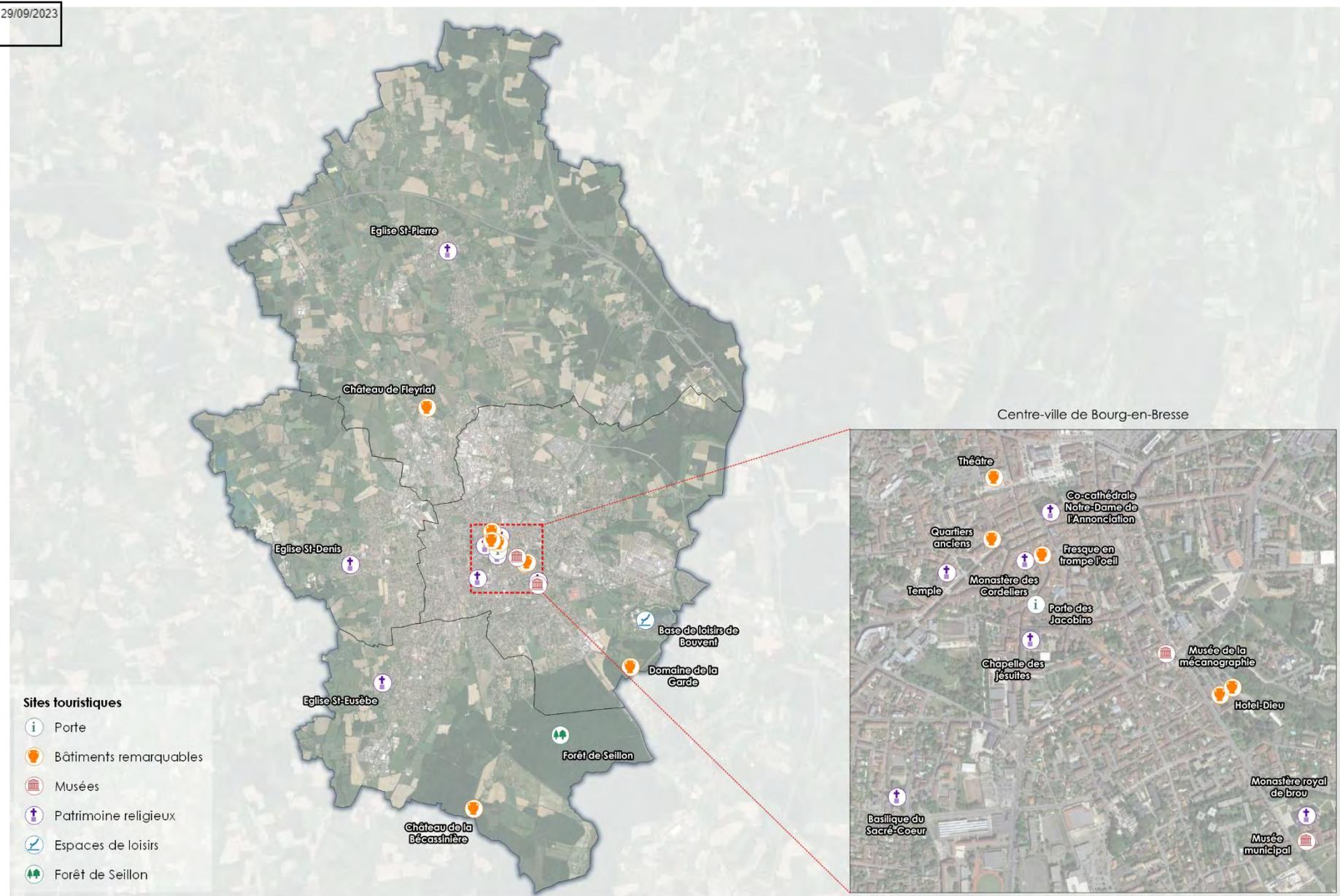
- **Canyoning, escalade, via ferrata**

La montagne de l'Ain et ses falaises calcaires regorgent de sites où il est possible de grimper. Quatre activités encadrées sont proposées par des organismes privés sur le territoire de l'agglomération, dont une à Bourg-en-Bresse.



*CANYONING PRES DE BOURG EN BRESSE*

*Source : Cap adrénaline*



2 km

Source : IGN



## 9.2. OFFRE CULTURELLE ET EVENEMENTIELLE

### 9.2.1. Musées

La commune de Viriat ne compte pas de musée à ce jour.

Au niveau de l'agglomération, le territoire possède 7 musées, parmi lesquels il y a :

- **Musée municipal de Bourg-en-Bresse** : aussi appelé musée de Brou ou musée des Beaux-Arts, il est situé dans le Monastère Royal de Brou, lui-même dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse. Il est possible d'y retrouver une collection d'art et d'objets du XII<sup>ème</sup> siècle à nos jours.



*MUSEE DES BEAUX-ARTS*

Source : Marine Bontemps



- **Musée de la mécanographie** : situé dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse, il s'agit du seul musée en France qui raconte l'histoire de la profession des techniciens de la mécanographie.



*MUSEE DE LA MECANOGRAPHIE*

Source : MLOTBBA

- **Calendrier Gaulis et Dieu de Coligny (Coligny)** : il s'agit de deux vestiges gallo-romains conservés au musée de Fourvière à Lyon, et dont les copies sont présentées dans le hall de la mairie de Coligny.
- **Douce enfance (Corveissiat)** : une association a reconstitué un magasin de jouets des années 50 : jeux, jouets, poupées, peluches et objets de puériculture. Une collection sur 2 étages dans une solide maison de pierre revermontoise.
- **Musée du Revermont (Treffort-Cuisiat)** : ce musée retrace les caractéristiques du patrimoine revermontois depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Son remarquable potager-verger conservatoire montre près de 650 espèces de plantes locales.



*MUSEE DU REVERMONT*

*Source : Agathe Gaubert*

- **Écomusée maison de pays en Bresse (Saint-Étienne-du-Bois)** : ce musée présente l'évolution de la vie des paysans en Bresse à travers des bâtiments, mobiliers, costumes, traditions culinaires, objets datant des périodes du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle.



*ÉCOMUSEE MAISON DE PAYS EN BRESSE*

*Source : Jean-Paul Maître*

- **Domaine des saveurs - Les Planons (Saint-Cyr-Menthon)** : une partie du Domaine abrite des collections d'objets traditionnels bressans (costumes, coiffes, mobiliers, tableaux...). Le musée fait également découvrir la gastronomie locale et « La ferme des Planons », classée Monument historique, témoin de l'architecture de la Bresse.



*DOMAINE DES SAVEURS*

*Source : Département de l'Ain, Agathe Gaubert*

## 9.2.2. Événementiel

L'unité urbaine de Bourg-en-Bresse et la commune de Viriat organisent plusieurs événements récurrents au fil de l'année. Les plus grands événements de l'unité urbaine et les petits événements de la commune sont listés ci-dessous.

### Evènements majeurs

- **Spectacle son et lumière Couleurs d'amour**

Il s'agit du plus grand événement culturel et touristique estival du territoire. Ce sont des projections lumineuses sur le patrimoine de la ville de Bourg-en-Bresse (Théâtre, Monastère royal de Brou, Hôtel de Ville de Bourg-en-Bresse), qui sont programmées entre juillet et septembre. L'année 2023 s'avère être la 9<sup>ème</sup> édition.



*SPECTACLE SON ET LUMIERE*

Source : Couleurs d'Amour Bourg-en-Bresse

- **Un été sous chapiteau**

Des événements culturels sont programmés en juillet (spectacles, ateliers, stages et séjours en famille) à Etrez-Bresse Vallons. L'année 2023 est la 5<sup>ème</sup> édition.

- **Culturiosités**

Ce sont des événements revenant chaque printemps, afin de soutenir les démarches artistiques des écoles maternelles et élémentaires, des associations locales et de l'école de musique Bresse Dombes Revermont. Ces manifestations se déroulent à Certines, Tossiat, Saint-Martin-du-Mont et Druillat.

- **Les vendredis du Revermont**

Il s'agit de spectacles variés en plein air, dans plusieurs communes du Revermont. Ils sont organisés chaque été et se déroulent en juillet et en août.

- **Jazz day**

L'année 2023 est la 7<sup>ème</sup> édition de plusieurs concerts de jazz qui se déroulent en avril. En 2023, trois se sont déroulés à Bourg-en-Bresse.

- **Printemps des arts**

Il s'agit d'événements artistiques (concerts, spectacles, ateliers), se déroulant entre février et mai, sur les quatre communes de l'agglomération.

### Evènements locaux

Plusieurs petits événements s'organisent au fil de l'année dans la commune. C'est notamment le cas d'ateliers manuels (mosaïque, fabrication de girouettes, informatique...), de la fête de la musique, de tournois sportifs ou encore de projections de films.

### 9.3. CAPACITES D'HEBERGEMENTS

La commune de Viriat détient quelques hébergements touristiques.

- **Hôtels**

Deux hôtels sont présents sur la commune de Viriat, tous les deux à proximité de la D1079 et D117. Ces derniers restent proches de la commune de Bourg-en-Bresse.

- **Camping et aires de service camping-cars**

Aucun camping ou aire de service de camping-cars n'est présent sur la commune.

- **Chambres d'hôtes**

Une chambre d'hôtes se trouve sur la commune. Il s'agit d'un ancien moulin rénové, situé à proximité du centre-ville de Viriat (Moulin de Champagne).

- **Plateforme Airbnb**

Une vingtaine de logements (regroupant notamment ceux cités ci-dessus) sont disponibles via la plateforme Airbnb pour un tarif d'environ 75 € en moyenne. Ces derniers sont situés essentiellement le long de la route de Bourg.

- **Hébergements insolites**

Aucun hébergement insolite n'est présent sur la commune de Bourg-en-Bresse.

À l'échelle de l'unité urbaine, les hébergements touristiques sont essentiellement concentrés dans la commune de Bourg-en-Bresse. Ceci met en exergue qu'il s'agit de la commune la plus attractive d'un point de vue touristique par rapport aux autres communes de l'unité urbaine (Viriat, Péronnas et Saint-Denis-lès-Bourg)

### 9.4. RAYONNEMENT

Les touristes de Grand Bourg Agglomération sont à la fois des visiteurs locaux, nationaux et étrangers.

Plusieurs sites touristiques sont attractifs à l'échelle du département de l'Ain.

- **Culture et loisirs**

En 2022, à l'échelle du département de l'Ain, deux sites « culture et loisirs » de Grand Bourg Agglomération se trouvent sur le podium en termes de nombre de visiteurs. Tout d'abord, les Grottes de Cerdon ont dénombré 40 118 visiteurs, ce qui le positionne comme deuxième lieu de culture et loisirs visité. Il est suivi par le Monastère Royal de Brou (3<sup>ème</sup> position : 32 512 visiteurs).

Par rapport à 2019, le Monastère connaît une baisse de fréquentation de 20 %. Quant aux grottes de Cerdon, elles présentent une augmentation de 21 %.

- **Baignade et outdoor**

En 2022, à l'échelle du département de l'Ain, deux sites « baignade et outdoor » de Grand Bourg Agglomération se trouvent sur le podium en termes de fréquentation. La Plaine Tonique compte 90 775 entrées, ce qui la positionne en tête. Elle est suivie par l'île de Chambod-Merpuis qui dénombre 43 807 entrées. Par rapport à 2019, c'est respectivement une augmentation de 16 % et 47 %.

Plusieurs enjeux touristiques sont à anticiper pour favoriser l'essor du secteur et éviter qu'il ne soit impacté négativement.

- **Épisodes de sécheresse et canicule plus fréquents**

Un des enjeux majeurs du tourisme concerne le dérèglement climatique et notamment les épisodes de sécheresse et de canicules plus fréquents ainsi que les risques d'incendie accrus, qui limitent la pratique de certaines activités comme les randonnées.

- **Développer les randonnées pédestres et VTT**

En raison de la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) au niveau du Département de l'Ain, Grand Bourg Agglomération a décidé d'y inscrire des circuits dans l'objectif de répondre à un équilibre entre Bresse, Revermont et zones urbaines. De plus, il souhaite une mise en valeur de l'intérêt patrimonial (paysager, architectural, historique...).

À la suite d'échanges entretenus avec Aintourisme en 2020, Grand Bourg Agglomération souhaite développer le tourisme à vélo. Ainsi, le maillage des circuits sera revu afin de proposer des circuits cyclo-touristiques, en itinérance et de loisirs.

- **Menaces sur l'environnement, ressources limitées et hausse des prix**

D'après le livre blanc du tourisme de l'Ain de 2022, d'autres enjeux sont à considérer à l'échelle du département, notamment les menaces sur l'environnement (pollution, surtourisme, baisse de la biodiversité...), la hausse du coût des énergies, l'inflation et hausse du coût de la vie ainsi que les ressources humaines limitées et le risque de rupture de la chaîne de services.

## SYNTHESE DES ENJEUX TOURISTIQUES

### Constats

- Faible portée touristique de la commune, mais attractivité touristique à l'échelle de l'unité urbaine dans les domaines des loisirs verts et de la culture ;
- Une grande dispersion des sites touristiques ;
- Des hôtels créés en zone d'activités et un moulin transformé en chambre d'hôtes.

### Premiers enjeux

- Participer à la stratégie touristique d'agglomération, notamment en développant les itinéraires de randonnée
- Promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement.